







MASTER Gestion de l'Environnement MAÎTRISE en Environnement

PARCOURS GIEBIOTE Gestion Intégrée de l'Environnement, de la Biodiversité et des TErritoires

RAPPORT DE STAGE DE DEUXIÈME ANNÉE

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION AUTOUR DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE SAINT-NICOLAS DES GLÉNAN

Lorraine MASINI-CONDON

Réalisé sous la direction de : Catherine Moulia

Organisme d'accueil : Bretagne Vivante - Marion Diard-Combot

Période du stage : février-juin 2023

Résumé :

L'archipel des Glénan, situé dans le Finistère sud, constitue une destination de loisir privilégiée tant par les plaisancier ère s locaux ales que pour les touristes visitant la région. Les « caraïbes bretonnes » attirent par leurs eaux transparentes, leurs plages de sable blanc et leur renommée dans le domaine du nautisme. Cette fréquentation a un coût : celui de la dégradation de l'environnement et de la satisfaction des usager·ère·s. Dans un contexte d'extension de la Réserve Naturelle Nationale Saint-Nicolas des Glénan sur l'ensemble de l'archipel et notamment sur la partie marine, les acteurs du territoire se sont associés autour de la création d'un observatoire de la fréquentation. Son objectif est d'évaluer de manière quantitative et qualitative la fréquentation terrestre et marine sur le long terme, et de disposer d'un outil d'aide à la décision pour la gestion durable du site. En croisant les méthodologies d'écologie de la conservation et des sciences humaines et sociales, un tableau de bord de 16 indicateurs a été créé. Il permet de présenter les données quantitatives, qualitatives, d'impact cumulé et de cadrage. Certains sont associés à une grille de lecture en fonction du niveau de capacité de charge. Les données de l'observatoire proviennent de trois canaux : la récolte de données existantes auprès des acteurs du territoire (centre nautique, centre de plongée...), les comptages in situ et un questionnaire à destination des usager-ère-s du site. A titre d'exemple, les premiers résultats des comptages ont été intégrés au tableau de bord, mais les résultats complets de la saison 2023 pourront être présentés seulement en novembre 2023. La pérennité de l'observatoire sur le long terme est assurée par son appropriation par les acteurs du territoire, la mobilisation de ressources humaines ainsi que par les financements trouvés pour animer le dispositif. L'observatoire est amené à s'enrichir dans les prochaines années avec l'intégration de nouveaux indicateurs ou grille de lecture.

Mots clés : réserve naturelle - hyper-fréquentation - tableau de bord - capacité de charge - Glénan - tourisme insulaire - loisirs nautiques - usages de loisirs - plaisance

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale Saint-Nicolas des Glénan pour son appui sans faille dans la réalisation de ce stage. Je remercie Marion Diard-Combot pour sa bienveillance, sa confiance, son encadrement juste et ses conseils avisés dans l'échange avec les partenaires. Je remercie Nazaré Das Neves Bicho pour son aide précieuse sur le milieu marin et Margot Le Guen pour le partage de ses connaissances fines du terrain et son appui essentiel pour la cartographie. Leur soutien, leur disponibilité et leur confiance ont été les clés de voûte de la réussite de ce stage.

Je remercie les membres de « l'équipe projet », composée de Carole Duval, Lionel Gimont, Myriam Guéguen, Marie Le Baron, Bertrand Augé, Stéphane Divanach, Ewen Lyvinec, Adrien Perrier, Laurent Le Saec, Claude Rocuet et Aurélien Le Page pour leur attention, leurs relectures et leur mobilisation autour du projet d'observatoire. Sans eux, le projet n'aurait pas pu voir le jour. En particulier, les collectivités pour leur engagement dans la récolte de données et le portage du projet ; et l'Office Français de la Biodiversité pour son suivi en bilatéral et son incitation à poursuivre. Je remercie aussi les partenaires qui se sont montrés moteurs et collaboratifs autour du projet : Vincent Gourhant, Céline Hauzy, Nicolas Roncière, MM. Monfort.

Je tiens à remercier tout particulièrement Ingrid Peuziat pour sa relecture poussée et ses conseils si pertinents sur le rendu préliminaire du présent rapport et ses mises en relation ; et Frédérique Alban pour leur suivi conjoint de l'observatoire lors des deux commissions thématiques. Leur expertise sur la fréquentation de l'archipel, les protocoles de comptage, la question de la capacité de charge, les questionnaires... ont été une plus-value indéniable au montage et au déroulé du projet.

Je tiens à remercier les personnes qui ont testé, amendé et approuvé les protocoles de comptages et en particulier Marie Mondielli, pour sa patience et la perspicacité de ses remarques. Je remercie aussi Maelis Vignes et Martin Rousseau pour leur participation volontaire et assidue aux comptages concertés depuis Penfret, ainsi que Marie Chastenet et Ewen Guézénoc pour leur application depuis l'île aux Moutons.

Je remercie les équipes de Bretagne Vivante qui m'ont épaulées et suivies durant mes deux stages de master et notamment Marie Capoulade, pour ses conseils justes, ses orientations de recherche, ses contacts, et en particulier sa relecture du rendu préliminaire du présent rapport. Tristan Guillebot de Nerville pour ses nombreux conseils et relectures, sa connaissance fine des enjeux de l'île aux Moutons et son appui dans la mise en œuvre de la méthodologie du Cahier Technique n°88. David Hemery, pour son expertise sur les Gravelots à collier interrompu, les Huîtriers pies et les Phoques gris aux Glénan. L'équipe de Trégunc au complet, et notamment Anne-Constance Comeau, Flavie Chanteux et Manon Dercle pour leur bonne humeur et leurs conseils dans la rédaction de ce rapport. Pierre Le Dorze, pour ses conseils techniques réactifs sur l'élaboration de la base de données. Hélène Mazière et Maxime Pineaux, pour leur retour d'expérience sur le suivi de fréquentation sur l'île de Houat. Et enfin toutes les personnes s'étant montrées intéressées par le projet, notamment l'équipe des réserves associatives, celle de la RNN François Le Bail de l'île de Groix et l'antenne bénévole de Trégunc. Merci à l'association de proposer des formations qui m'ont été très utiles dans le déroulement du stage (phoques, estran, base de données) et de me permettre de participer à d'autres (suivi de la fréquentation, écogestes de plaisance).

Enfin, je remercie Catherine Moulia pour son suivi depuis Montpellier.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	7
1. Définir l'objectif et les moyens de l'observatoire	7
2. Définir les enjeux écologiques du site face à la fréquentation	11
a. Définition et priorisation des enjeux écologiques de l'archipel des Glénan	11
b. Identification et priorisation des activités pratiquées	13
3. Choisir et adapter les indicateurs de fréquentation face à ces enjeux	15
a. Exhaustivité des indicateurs applicables à l'observatoire de la fréquentation aux Glénan	15
b. Sélection des indicateurs en concertation avec les acteurs du projet	17
4. Mettre en oeuvre les indicateurs	19
a. Collecte de données existantes	21
b. Récolte de données par comptage ou observation	21
c. Récolte de données par questionnaire	23
5. Élaborer un tableau de bord	23
6. Penser la communication des résultats	25
RÉSULTATS	27
1. Liste d'indicateurs	27
2. Fiches indicateurs et questionnaire	31
a. Récolte de données existantes	31
b. Comptages	31
c. Questionnaire	33
3. Tableau de bord	35
4. Pilotage et suites de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan	37
DISCUSSION	37
1. Les bénéfices du projet d'observatoire pour la concertation territoriale	37
2. Une méthodologie itérative et un manque de temps	39
3. Le contexte d'extension de la Réserve et de rédaction du diagnostic du milieu marin	39
4. Eléments d'amélioration en 2023 et années suivantes	41
BIBLIOGRAPHIE	44
LISTE DE RÉFÉRENCES	47
ANNEXES	48
Annexe I : Questionnaire de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan	48

LISTE DES ACRONYMES

AMP Aire Marine Protégée

AMURE AMénagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux

ARS Agence Régionale de Santé

C2C Consumer to consumer (de consommateur-ice à consommateur-ice)

CCPF Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

CIP Centre International de Plongée

CNG Centre Nautique les Glénans

CRT Comité Régional du Tourisme

CT Cahier Technique

GIS HomMer Groupement d'Intérêt Scientifique sur l'Homme et la Mer

GPS Global Positioning System (système de positionnement mondial)

LETG Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique

MP Moyenne sur la Période

NUC Navire à Utilisation Commerciale

PG Plan de Gestion

RESOBLO RESeau d'OBservation des usages de LOisirs

RNN Réserve Naturelle Nationale

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

UMR Unité Mixte de Recherche

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Enjeux écologiques de l'archipel des Glénan priorisés selon la sensibilité aux pressions, la représentativité à l'échelle régionale et le rôle fonctionnel à l'échelle régionale **14**

Tableau 2 : Activités anthropiques pratiquées dans l'archipel des Glénan priorisées selon leur intensité sur le site, leur impact sur les enjeux écologiques du site et leur risque à générer des conflits d'usage

Tableau 3 : Dispositifs de suivi de la fréquentation issus de la littérature et applicables aux Glénan 20

Tableau 4 et 4bis: Stratégie d'action pour la fréquentation aux Glénan à partir de la méthodologie du Cahier Technique n°88 (Collectif, 2021), extrait pour le facteur d'influence « promenade » **22 et 24**

Tableau 5 et 5bis : Première version de la liste d'indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan **26 et 28**

Tableau 6 : Grille de lecture issue de la littérature pour 13 des indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan **30**

Tableau 7: Liste d'indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan priorisés selon la pertinence du paramètre étudié pour la gestion, la représentativité de l'indicateur et la faisabilité **32**

Tableau 8 et 8bis: Tableau de bord de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan complété à titre d'exemple avec les données des comptages des mois d'avril, mai et juin 2023 **38 et 40**

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de l'archipel des Glénan

4

Figure 2 : Cartes des activités et des enjeux écologiques retenus dans le cadre de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan 18

Figure 3: Recueil méthodologique des fiches indicateurs, extrait pour l'indicateur « beachage » 34

Figure 4 : Fiche terrain du protocole de comptage pour les indicateurs « plage et baignade », « beachage », « mouillage sur ancre » et « animaux domestiques »

36

INTRODUCTION

L'histoire de la création des espaces naturels protégés est intimement liée au développement du tourisme et des activités de loisir. Les premiers parcs nationaux états-uniens sont devenus la cible des visiteur·euse·s, et des hôtels ont fleuri aux alentours, alimentant l'économie et la culture du territoire. Dans les Alpes puis sur le littoral français, ce sont même les acteurs du tourisme et des sports de nature (Touring club de France, Club alpin français) qui participent à la mise en protection des territoires (N. Lescureux, intervention du 22 novembre 2022 à Agro Paris Tech). La fréquentation humaine est donc inhérente aux espaces naturels protégés. Leurs gestionnaires doivent concilier préservation de l'environnement et accueil du public, qui constitue une mission à part entière.

Les impacts du tourisme sur l'environnement sont connus : consommation d'espace par la construction d'infrastructures, dérangement de la faune, piétinement de la flore, dégradation des paysages, vulnérabilisation face aux changements climatiques... En particulier, l'augmentation ciblée de la fréquentation à certaines périodes de l'année et dans certains sites amène les gestionnaires à reconsidérer l'importance de suivre la fréquentation (Le Berre et al., 2013 ; Rivage de France, 2023). La crise sanitaire de 2020 a constitué un tournant pour la fréquentation des espaces naturels protégés. Rivages de France (2023) observe « un très net regain d'intérêt pour la nature et la découverte des grands espaces [alors que] l'hyper-fréquentation de nombreux sites est appelée à perdurer ». Des problématiques seraient en augmentation sur les territoires, comme l'érosion (décuplée par les changements climatiques) ou des incivilités (Rivages de France, 2023). Les sites naturels sont de plus en plus fréquentés, et il est difficile de le quantifier pour les observatoires traditionnels. En effet, il s'agit surtout d'un tourisme local (+17% d'excursionnisme en Bretagne chaque année depuis la crise sanitaire), les chiffres des « nuitées touristiques » ne sont donc pas significatifs (Comité régional du tourisme [CRT] de Bretagne, lors du séminaire de Rivage de France sur la fréquentation du littoral, 24 janvier 2023). La problématique est telle qu'elle est saisie par le droit : en 2021, la loi « Climat et résilience » modifie le code de l'environnement et permet désormais aux maires, préfets et préfets maritimes de limiter les flux terrestres et nautiques dans les espaces protégés « dès lors que [l']accès [des personnes, véhicules et animaux] est de nature à compromettre soit leur protection ou leur mise en valeur à des fins écologiques [...], paysagères ou touristiques, soit la protection des espèces animales ou végétales » (Article L.360-1 du Code de l'environnement ; Ministère de la transition écologique, 2021).

Si la fréquentation constitue une problématique essentielle de conservation, son étude permet de répondre aux trois missions des espaces naturels protégés : protéger les habitats et les espèces, gérer les espaces, sensibiliser les publics (Réserves Naturelles de France, s.d.). Sur les plans sociaux, culturels et économiques, une gestion équilibrée de la fréquentation permet effectivement de limiter les pressions sur les habitats et les espèces sensibles au dérangement ou au piétinement, d'améliorer le bien être des visiteur·euse·s et des communautés locales ou encore de mieux sensibiliser les publics (Collectif, 1999). Concrètement, certains sites se sont servis des résultats des études de fréquentation pour modifier leur aménagement (mouillages organisés, sentiers...) ou mettre en place des mesures de contingentement des visiteur·euse·s (Le Berre et al., 2013).

Longtemps relégué derrière la connaissance naturaliste jugée prioritaire, le suivi de la fréquentation et de ses impacts n'a été que récemment approprié par les gestionnaires (Le Berre *et al.*, 2013). Ce n'est en effet qu'en 1988 que la première étude de fréquentation française est mise en place dans le Parc national de Port-Cros. Elle est suivie par de nombreux autres espaces naturels protégés, notamment insulaires, à l'image de l'archipel de Chausey en 1998 (I. Peuziat lors du séminaire du Groupement d'Intérêt Scientifique sur l'Homme et la Mer [GIS HomMer], 1er février 2023). Aujourd'hui, de nombreux outils standardisés existent, à l'image du protocole Bountîles qui existe depuis 2003 dans certaines aires marines protégées (AMP) (Le Berre *et al.*, 2010).

L'archipel des Glénan représente depuis plusieurs décennies un haut lieu du tourisme du Finistère et de la région bretonne. C'est dès les années 1940 que le site a été mis en tourisme avec la construction d'un hôtel et la mise en place de navettes (Biotope et al., 2022a). La décennie suivante, le Centre Nautique les Glénans (CNG) puis le Centre international de plongée (CIP) s'y sont installés, participant au développement d'un tourisme sportif et balnéaire. Ses eaux bleues turquoises et ses plages de sable blanc lui valent aujourd'hui le surnom de « caraïbes bretonnes », valorisées par les promoteurs touristiques et les marques de territoire (Riviera bretonne, Tout commence en Finistère, Bretagne tourisme). Les îles sont intégrées à une zone Natura 2000 gérée par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), garants de l'étude et de la valorisation du patrimoine naturel marin et terrestre, ainsi que de la gestion durable de ses activités anthropiques.

L'archipel composé de sept îles et plusieurs îlots est situé à 18 kilomètres des côtes de Fouesnant et Concarneau, et est donc facilement accessible par les plaisancier·ère·s (propriétaires ou locataires de leur bateau à voile ou à moteur), voire même les pratiquant es aguerri es. de kayak ou d'aviron. On considère qu'un·e visiteur·euse·s sur deux vient avec ses propres moyens (Biotope et al., 2022b). L'île de Saint-Nicolas, sur laquelle est située la Réserve naturelle nationale (RNN) Saint-Nicolas des Glénan depuis 1974, est la plus soumise à la fréquentation terrestre, puisque c'est la seule qui est desservie par les navettes touristiques (compagnie de transport « Les Vedettes de l'Odet », active d'avril à septembre). Deux restaurants, un gîte associatif et le centre de plongée y sont installés. Depuis 2020, la location de kayak y est possible et permet d'accéder aux autres îles et îlots. Néanmoins, l'accès du grand public aux autres îles est limité à la servitude de passage des piétons sur le littoral (Article L.121-31 du Code de l'urbanisme). L'île du Loch, appartenant au groupe Bolloré, est gardée toute l'année, seules sont accessibles ses plages. Les îles de Penfret, Bananec, Drenec et Cigogne gérées par le Centre Nautique les Glénans accueillent seulement des stagiaires et bénévoles de mars à octobre. Enfin, l'île aux Moutons est soumise à un arrêté préfectoral de protection de biotope qui interdit le débarquement y compris sur l'estran d'avril à août. Il s'agit d'une réserve associative de l'association Bretagne Vivante depuis 1960, qui est surveillée durant cette période par deux volontaires en service civique, les « gardien·ne·s de sternes » (Guillebot de Nerville, à paraître). La Figure 1 résume la géographie de l'archipel.

Au-delà des paysages atypiques qui attirent les visiteur·euse·s locaux·ale·s ou de passage, l'archipel est connu pour son patrimoine naturel remarquable. Le Narcisse des Glénan (*Narcissus triandus* subsp. *capax*), sous-espèce endémique menacée d'extinction, est à l'origine de la création de la RNN. L'île aux Moutons accueille une colonie de sternes reconnue d'importance patrimoniale forte (Guillebot de Nerville, à paraître) grâce à la présence de trois espèces : les Sternes caugek, pierregarin

Figure 1 : Carte de l'archipel des Glénan



et de Dougall. L'archipel est une zone de reproduction pour les oiseaux marins et côtiers (Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie, Goélands marin, brun et argenté, Cormoran huppé et Grand cormoran, Tadorne de Belon) et une zone de halte pour les migrateurs hivernants. Il est aussi fréquenté par les mammifères marins (Phoques gris, Dauphins communs, Globicéphale noir...) ainsi que des poissons remarquables (Requin pèlerin, Poisson lune, Hippocampes à museau court...). Au-delà des espèces, les habitats terrestres et marins sont eux aussi reconnus d'importance patrimoniale : dunes grise et mobile, pelouse littorale, laisse de mer, herbiers de zostères, bancs de maërl et forêts de laminaires.

Les milieux marin et terrestre de l'archipel, riches d'un patrimoine naturel remarquable, sont donc soumis à une forte pression de fréquentation dont les impacts sont reconnus dans la littérature (arrachage des zostères par les mouillages, piétinement de la dune mobile, dérangement des mammifères marins...) (La Rivière et al., 2017). Cette fréquentation fait l'objet de plusieurs études depuis le début des années 2000 (Biotope et al., 2022b ; Le Corre, 2009 ; Le Roy, 2017 ; Peuziat, 2005). Elle inquiète aussi la population locale, comme en témoigne le diagnostic d'ancrage territorial mené auprès des professionnels du territoire (Sellier, 2021) ou des nombreux articles dans la presse généraliste (Gourin, 2021 ; Le Beuze, 2021). En outre, l'étude de Biotope et al. (2022b) révèle que 50% des visiteur euse s sont insatisfait es de leur visite en raison de l'hyper-fréquentation de l'archipel, tant nautique que piétonne. Bretagne Vivante - en tant que gestionnaire de la RNN - est mobilisée sur cette question sur l'île de Saint-Nicolas. Par exemple, un éco-compteur permet de dénombrer les piétons débarquant sur l'île. Des maraudes visant à sensibiliser ou à informer de la réglementation permettent aussi de connaître la provenance des visiteur euse s rencontré es. Les gardien·ne·s de sternes dénombrent quotidiennement les bateaux au mouillage autour de l'île aux Moutons. Depuis 2022, une étude comportementale sur les Gravelots à collier interrompu permet de relever les dérangements induits par les activités anthropiques (Bottero, 2021).

À l'horizon 2026, le périmètre de la RNN sera agrandi à l'ensemble de l'archipel, ce qui décuplera les moyens humains et financiers associés. Le processus de concertation autour de cette extension est en cours, les acteurs du territoire sont associés à la réflexion. Dans ce cadre, il est indispensable de rassembler autour d'une thématique commune comme la fréquentation (Masini-Condon, 2022). Il est aussi important de mieux connaître la fréquentation sur le périmètre d'étude de la future AMP. A moyen terme, ce travail de connaissance pourra servir d'outil d'aide à la décision pour le nouvel aménagement ou la nouvelle réglementation de la réserve ; dans une perspective de limitation des impacts sur l'environnement et d'amélioration de l'accueil du public.

L'objectif du stage est donc de créer un observatoire de la fréquentation à l'échelle de l'archipel des Glénan, dans le but de connaître la fréquentation sur le long terme et de cibler les actions de gestion. L'observatoire ne pourra pas revêtir le niveau de précision des études de fréquentation ponctuelles et poussées effectuées par des bureaux d'étude ou des chercheur-euse-s sur l'archipel (Biotope *et al.*, 2022b ; Le Corre, 2009 ; Le Roy, 2017 ; Peuziat, 2005). En effet, de tels travaux ne sont pas reproductibles annuellement avec les dotations budgétaires des Réserves naturelles nationales. Le projet porté par Bretagne Vivante a pour vocation de rassembler et faire contribuer les acteurs locaux. La mission consiste donc en la création d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi qualitatif, quantitatif et d'impact de la fréquentation, et à s'assurer l'appropriation du dispositif par les acteurs du territoire.

MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre à l'objectif principal du stage qui est la création d'un tableau de bord d'indicateurs, une méthodologie a été élaborée. Le stage a débuté en février 2023 avec une formation de trois jours dispensée par le GIS HomMer. Le séminaire a été en partie consacré aux études de fréquentation, avec notamment les interventions de I. Peuziat et N. Le Corre de l'unité mixte de recherche Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique (UMR LETG) et F. Alban de l'UMR Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux (AMURE). En plus de cette formation préalable, deux documents phares ont été étudiés : un guide de suivi de la fréquentation dans les AMP méditerranéennes (Le Berre et al., 2013) et le cahier technique n°88 (CT88) sur l'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (Collectif, 2021). Ces trois éléments ont été déterminants dans l'élaboration de la méthodologie présentée ci-après. Elle est séparée en 4 étapes distinctes :

- Étape 1 : définition des objectifs et moyens de l'observatoire
- Étape 2 : définition des enjeux écologiques face à la fréquentation
- Étape 3 : choix des indicateurs de fréquentation
- Étape 4 : mise en œuvre des indicateurs
- Étape 5 : élaboration du tableau de bord
- Étape 6 : communication des résultats

1. Définir l'objectif et les moyens de l'observatoire

En préambule, il est important de rappeler qu'un observatoire n'a pas pour objectif de renseigner le chiffre exact de la fréquentation, mais l'approximation de ce chiffre et sa tendance. Un observatoire n'est donc pas exhaustif. Il doit permettre d'alerter sur une évolution et éventuellement de justifier des études spécifiques ponctuelles (F. Alban, communication personnelle). Le suivi de la fréquentation doit se faire de manière quantitative et qualitative (Collectif, 1999 ; Le Berre et al., 2013). J. Piriou (UMR Espaces et Sociétés) rappelle en effet que l'impact de la fréquentation n'est pas relié proportionnellement au nombre de visiteur euse s : certains comportements, certaines pratiques sont plus impactantes que d'autres pour l'environnement. Le géographe définit d'ailleurs la fréquentation comme « la coprésence dans l'espace de plusieurs réalités sociales » (séminaire de Rivage de France sur la fréquentation du littoral, 24 janvier 2023). L'accent est ainsi mis sur l'hétérogénéité des usages et des usager·ère·s de l'espace. Il est donc nécessaire de qualifier les visiteur·euse·s de l'archipel et leurs comportements : profils des usager·ère·s, leurs attentes, pratiques, perceptions et satisfaction. Cela permet, au-delà de l'éclairage des chiffres, d'anticiper ou de gérer les conflits d'usage, et de travailler à l'éducation et à la sensibilisation pour l'adoption de comportements (ex : ramener ses déchets à terre) ou pratiques (ex : tenir son chien en laisse) plus respectueuses (Le Berre et al., 2013).

Il est aussi nécessaire de noter la différence entre le suivi de la fréquentation et l'étude de son impact. Si le suivi est relativement aisé à appréhender, l'impact est plus large, pluridisciplinaire et nécessite un niveau d'analyse élevé (Le Berre *et al.*, 2013). L'étude de l'impact de la fréquentation requiert l'implication de chercheur-euse-s de différentes disciplines (I. Peuziat, lors du séminaire du

GIS HomMer, 1er février 2023). Au vu des faibles moyens techniques et financiers disponibles *a priori* pour la création et l'animation de l'observatoire, l'accent est alors mis d'entrée de jeu sur le suivi de la fréquentation, plutôt que l'étude de son impact. Néanmoins, des suivis déjà en place sur la RNN peuvent être utiles dans la réalisation de certains indicateurs d'impact, comme l'étude comportementale des Gravelots à collier interrompu, réalisée en 2021 et amenée à être reconduite annuellement (Bottero, 2021).

Enfin, des données de cadrage (comme les conditions météorologiques ou le nombre de mouillages sur corps-morts installés) permettent d'appréhender l'AMP comme partie de son environnement et sont indispensables à la compréhension des résultats de l'observatoire (Le Berre *et al.*, 2013).

Les guides méthodologiques (Collectif, 1999 ; Le Berre et al., 2013) proposent de se poser des questions avant de se lancer dans l'étude de la fréquentation. Les besoins de l'étude ont donc été interrogés avec l'équipe gestionnaire de la Réserve (conservatrice, chargée d'études milieu terrestre et chargée d'études milieu marin). Il a été défini que ces besoins étaient d'évaluer quantitativement et qualitativement la fréquentation terrestre et marine et leurs évolutions sur le long terme. In fine, cette connaissance servira d'aide à la décision pour la gestion de l'archipel (sensibilisation, installation de mouillages de moindre impact, sécurisation des zones de beachage...), de manière à limiter les pressions sur l'environnement et sur l'expérience visiteur-euse. L'objectif sous-jacent du projet d'observatoire de la fréquentation est de rassembler les acteurs du territoire derrière un dispositif et une problématique commune.

Comme évoqué précédemment, la création de l'observatoire consiste en la réalisation d'un tableau de bord d'indicateurs et de sa mise en œuvre opérationnelle. L'objectif est que cet outil soit pris en main par les élu·e·s et technicien·ne·s pour servir la compréhension du territoire. Le Berre et al. (2013) mettent en garde au sujet du nombre d'indicateurs. Ces derniers ne doivent en effet pas être trop nombreux et se limiter au strict nécessaire en termes de collecte d'informations. Les auteur·ice·s recommandent également que les indicateurs soient faciles à mettre en œuvre. Ils doivent aussi être en adéquation avec les objectifs et les préoccupations des équipes chargées du suivi. Enfin, dans une perspective de gestion adaptative, ils doivent être ajustables en fonction des évolutions sur le site et des questions émergentes.

Les moyens techniques et financiers dédiés à l'observatoire de la fréquentation aux Glénan sont limités. Leur définition avec la conservatrice de la RNN Saint-Nicolas des Glénan a permis de délimiter l'étendue de l'étude. En termes budgétaires, l'investissement pour des outils de suivi de fréquentation (hydrophone, éco-compteur...) est limité autant pour l'association Bretagne Vivante que pour ses partenaires. L'insularité complexifie la mission de suivi sur le site : les conditions météorologiques, les horaires de marée et le coût élevé du carburant ne permettent pas de se rendre dans l'archipel expressément pour ces suivis ; car ils ne font pas l'objet de financement. Ainsi est-il d'autant plus important de lier les suivis de fréquentation sur site aux missions existantes. Ces dernières (suivis naturalistes, sensibilisation, surveillance) sont plus fréquentes du mois d'avril au mois de septembre (période de floraison des narcisses et de reproduction de l'avifaune), qui correspond aussi à la période de forte fréquentation. Les « gardien·ne·s de sternes » de l'île aux Moutons (présent·e·s en continu de mai à août) peuvent aussi constituer un appui technique pour réaliser des suivis. Ces informations matérielles ont permis de calibrer l'étude d'un point de vue spatial et temporel.

Le Berre *et al.* (2013) recommandent également d'associer les acteurs du territoire au dispositif d'observatoire de la fréquentation (clubs de plongée, centre nautique, associations de plaisancier-ère-s...) Le projet de l'observatoire mobilise en effet ces structures pour la transmission d'informations précieuses (nombre de stagiaires accueillis par exemple) pour décupler les possibilités de récolte de donnée. Au vu du temps imparti pour le stage, il n'a pas été possible de les impliquer à toutes les étapes. Néanmoins, tous les partenaires pressentis de l'observatoire ont été informés du travail engagé par Bretagne Vivante et de leur implication dans les étapes ultérieures. Comme évoqué précédemment, la création de l'observatoire se déroule dans un contexte d'extension de la RNN. Dans ce cadre, une « équipe projet » composée des services de l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, préfecture du Finistère, OFB), des collectivités (commune de Fouesnant, CCPF) et de Bretagne Vivante se réunit régulièrement. Il a été décidé d'impliquer davantage cette équipe, notamment sur le volet décisionnel en amont des autres acteurs du territoire.

Ainsi a-t-il été prévu dans cette étape que le tableau de bord final sera composé de vingt à trente indicateurs (Le Berre *et al.*, 2013), qui seront complétés par Bretagne Vivante à partir de données récoltées par les partenaires du dispositif. Les indicateurs seront répartis en quatre catégories :

- le suivi quantitatif de la fréquentation (ex : nombre de piétons, nombre de bateaux...)
- le suivi qualitatif de la fréquentation (ex : profil des visiteur·euse·s, leur perception de la fréquentation...)
- l'impact de la fréquentation sur les habitats et les espèces
- les données de cadrage (ex : météo, nombre d'hébergements touristiques sur le continent...)

2. Définir les enjeux écologiques du site face à la fréquentation

A cette étape, il s'agit de définir, selon la méthodologie du cahier technique (CT) n°88 (Collectif, 2021), les enjeux écologiques sur l'archipel, et de répondre à la question posée par Le Berre *et al.* (2013) : quelles problématiques de gestion sont liées à la fréquentation dans l'AMP ? Cette interrogation permettra d'établir les indicateurs dans l'étape 3.

Il est ici nécessaire de rappeler qu'un diagnostic du patrimoine naturel de l'archipel et des pressions associées sera réalisé en 2024 par Bretagne Vivante dans le cadre de l'extension de la RNN. Aussi le travail demandé pour l'observatoire a-t-il vocation à appréhender ces questions de manière globale et moins précise. Il pourra par la suite être précisé à la lumière du futur diagnostic.

a. <u>Définition et priorisation des enjeux écologiques de l'archipel des Glénan</u>

D'abord, une étude bibliographique a permis de définir une première liste d'enjeux écologiques. Il s'agit « [d']éléments du patrimoine naturel qui font la singularité de l'aire protégée [constituant] une responsabilité particulière du gestionnaire » (Collectif, 2021). Ce sont des espèces, groupes ou habitats particuliers pour l'archipel des Glénan. Les plans de gestion des réserves de l'archipel (Delliou et al., 2013 ; Guillebot de Nerville, à paraître) ont été complétés par des dires d'expert·e·s pour

aboutir à une première sélection. Certains enjeux ont été rassemblés parce qu'ils sont affectés de la même manière par la fréquentation, notamment en raison de leur localisation. Par exemple, les Gravelots à collier interrompu et les Huitriers pies ont été rassemblés sous l'enjeu « limicoles côtiers nicheurs » car ils utilisent les mêmes zones de nidification (hauts de plage et cordons de galets), d'alimentation (estran et laisse de mer) et de repos (milieux rocheux, plages), et sont donc affectés par les activités anthropiques se déroulant dans ces zones (A. Comau, com. pers.). A cette étape, 25 enjeux écologiques ont été relevés et seront par la suite détaillés.

En suivant la méthode du CT88 (Collectif, 2021), le niveau de responsabilité du gestionnaire pour chaque enjeu écologique a ensuite été évalué. Ces niveaux sont calculés à partir de trois composantes : la sensibilité aux enjeux de fréquentation relevés, la représentativité de l'habitat ou de l'espèce (pour la Bretagne) et le rôle fonctionnel de l'habitat ou l'espèce (pour la Bretagne). Ces composantes ont été établies à partir de la bibliographie précitée, de La Rivière et al. (2017) et de dires d'expert·e·s. Elles ont été semi-quantifiées (+, ++, +++) dans le Tableau 1. Le CT88 propose une grille de lecture pour qualifier le niveau de responsabilité en fonction de la note obtenue (Collectif, 2021). La responsabilité vis-à-vis des enjeux écologiques a permis d'effectuer une élimination de ceux pour lesquels la responsabilité est moindre et ceux pour lesquels le niveau d'information est insuffisant pour les intégrer à l'étude. Cela a aussi permis de prioriser les enjeux à plus forte responsabilité. Finalement, seuls ceux à responsabilité « majeure » ou « forte » ont été retenus : cela correspond à 15 enjeux. Cette priorisation a été réalisée en collaboration avec l'équipe de la RNN et avec deux autres salariés de Bretagne Vivante (rédacteur du plan de gestion de l'île aux Moutons, coordinateur du plan régional pour le Gravelot à collier interrompu en Bretagne).

b. <u>Identification et priorisation des activités pratiquées</u>

Les activités pratiquées sur l'archipel ont été définies à partir des plans de gestion précités, de dires d'expert·e·s ainsi que de la littérature sur les activités anthropiques aux Glénan : Peuziat (2005), Le Corre (2009), Le Roy (2017), Biotope et al. (2022b). Elles ont été identifiées en utilisant le référentiel « activités en milieu marin » (Gamp et al., 2019) utilisé notamment par le projet des parcs naturels marin RESeau d'OBservation des usages de LOisirs (RESOBLO) (Office français de la biodiversité, à paraître). Des modifications du référentiel ont été réalisées à la marge. L'activité de plaisance (voiliers et bateaux à moteurs) a été traitée comme le préconisaient Biotope et al. (2022b) en trois catégories de mouillage : beachage (échouage sur le sable), mouillage sur ancre et mouillage sur corps-mort. De plus, les activités de catamaran, dériveur et planche à voile ont été rassemblées dans l'activité « voile légère ». Le kitesurf et le wingfoil ont été traités à part, car ils impactent de manière différente la faune et flore : la voile du kitesurf est confondue par l'avifaune nicheuse avec un prédateur, le foil est responsable d'arrachage de zostères et de laminaires (Biotope et al., 2022b ; La Rivière et al., 2017).

Les activités de pêche professionnelle ont volontairement été laissées de côté d'une part car seules les activités de loisir sont ciblées par cet observatoire, et d'autre part car une analyse de risque pêche a été réalisée dans le cadre du site Natura 2000 « Archipel des Glénan » (Collectif, 2020) et a permis de réduire les pressions exercées de ces activités.

Tableau 1: Enjeux écologiques de l'archipel des Glénan priorisés selon la sensibilité aux pressions, la représentativité à l'échelle régionale et le rôle fonctionnel à l'échelle régionale

		*échelle régionale	*échelle régionale	*définie selon la grille de lecture du CT88		
Enjeu écologique	Sensibilité aux pressions	Représentativité	Rôle fonctionnel	Responsabilité	Source	
Colonie plurispécifique de sternes	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure	Plan de gestion (PG) de la réserve associative de l'île aux moutons ; dires d'expert.e.s	
Limicoles côtiers nicheurs	"++"	"+++"	"+++"	Majeure	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Cormoran huppé	"++"	"+++"	"+++"	Majeure	Dires d'expert.e.s	
Narcisse des Glénan	"++"	"+++"	"+++"	Majeure	Dires d'expert.e.s	
Phoques gris	"++"	"+++"	"+++"	Majeure	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Dune grise	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure	Dires d'expert.e.s	
Dunes mobiles	"++"	"+++"	"+++"	Majeure	Dires d'expert.e.s	
Herbiers de zostères	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure	PG réserve associative de l'île aux moutons ; Biotope et al. (2022a)	
Bancs de maërl	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Forêts de laminaires	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure	Biotope et al. (2022a)	
Goélands (3 espèces)	"+"	"+++"	"+++"	Forte	PG réserve associative de l'île aux moutons ; dires d'expert.e.s	
Passereaux nicheurs	"+"	"++"	"+++"	Forte	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Reptiles	"++"	"+++"	"++"	Forte	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Oiseaux migrateurs hivernants	"++"	"+"	"+++"	Forte	Dires d'expert.e.s	
Invertébrés marins	"+++"	"++"	"++"	Forte	Biotope et al. (2022a) ; dires d'expert.e.s	
Pelouses littorales	"+"	"++"	"++"	Assez forte	Dires d'expert.e.s	
Tadornes de Belon	"++"	"+"	"++"	Assez forte	PG réserve associative de l'île aux moutons	
Falaises, corniches et rivages rocheux	"+"	"+"	"+"	Modérée	Biotope et al. (2022a) ; dires d'expert.e.s	
Estran et sédiments intertidaux	"++"	"+"	"+"	Modérée	Biotope et al. (2022a)	
Grand cormoran	"++"	"+"	"+"	Modérée	Dires d'expert.e.s	
Hauts de plage et laisse de mer	"+"	"+"	"+"	Modérée	Biotope et al. (2022a)	
Cétacés et reptiles marins		"+"	"++"	Non évaluée	Biotope et al. (2022a)	
Piscifaune		"++"	"++"	Non évaluée	Biotope et al. (2022a)	
Sédiments subtidaux				Non évaluée	Manque de données	
Sédiments hétérogènes				Non évaluée	Manque de données	

Une première liste de 16 activités a donc été établie. Elles ont été spatialisées grâce à la littérature (Biotope *et al.*, 2022b ; Le Corre, 2009 ; Le Roy, 2017 ; Peuziat, 2005) et aux dires d'expertes de l'équipe gestionnaire. Pour adapter la méthodologie du CT88 (Collectif, 2021) au projet d'observatoire, ces activités ont aussi été priorisées en fonction de trois facteurs :

- Leur intensité aux Glénan, définie à partir de la littérature précitée et de retours d'expérience de l'équipe gestionnaire ;
- Leur impact sur les 15 enjeux écologiques retenus selon La Rivière *et al.* (2017). Ce point a fait l'objet d'une attention particulière et sera détaillé par la suite ;
- Leur risque à générer des conflits d'usage, définie à partir de la littérature précitée et de retours d'expérience de l'équipe gestionnaire, notamment sur la spatialisation des activités.

La priorisation des activités anthropiques s'est faite en concertation avec les équipes de la RNN précitées et est présentée dans le Tableau 2. Les activités à priorité « modérée » sont écartées : il en reste donc 12.

Pour ajouter de la lisibilité au projet d'observatoire de la fréquentation aux Glénan, des cartes des activités et des enjeux écologiques retenus ont été réalisées grâce à l'appui de l'équipe de la RNN (Figure 2). Pour des raisons de lisibilité, les cartes des enjeux et des activités ont été séparées. Les 15 enjeux n'ont pu être représentés : les invertébrés marins et les reptiles terrestres, dont la répartition est disparate et méconnue, ont été laissés de côté. L'avifaune a été rassemblée en une seule couche. Pour les activités, les trois types de mouillage (ancre, corps-mort et beachage) ont été rassemblés. Les activités de voile légère et de pêche embarquée de loisir également. Faute de connaissances sur leur localisation précise (Biotope *et al.*, 2022b), le kitesurf, les jets-ski et engins tractés ont été laissés de côté. Il est bon de noter que les couches des activités de pêche à pied, de voile légère et de pêche embarquée sont issues d'une concertation avec un nombre restreint d'usager-ère-s mobilisé-e-s dans le cadre de l'extension de la RNN; leur exactitude est donc à relativiser car il s'agit de retours d'expérience personnels.

3. Choisir et adapter les indicateurs de fréquentation face à ces enjeux

Au départ du stage, l'objectif était d'appliquer les indicateurs proposés par l'étude de Biotope *et al.* (2022b) rendue l'année précédente (Biotope *et al.*, 2022b). Néanmoins, l'approfondissement des guides méthodologiques (Le Berre *et al.*, 2013 ; Collectif, 2021), la formation du GIS HomMer et la définition des enjeux patrimoniaux face à la fréquentation dans l'étape précédente ont mis en évidence que les indicateurs proposés n'étaient pas toujours adaptés aux objectifs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan. Il a donc été convenu de refaire ce travail de définition des indicateurs.

a. Exhaustivité des indicateurs applicables à l'observatoire de la fréquentation aux Glénan

Dans un premier temps, un état de l'art des dispositifs de suivi de la fréquentation et de ses impacts a été mené, grâce à la littérature afférente : Bio-littoral, 2017 ; Collectif, 2014 ; Le Berre, 2008 ; Le Berre

Tableau 2: Activités anthropiques pratiquées dans l'archipel des Glénan priorisées selon leur intensité sur le site, leur impact sur les enjeux écologiques du site et leur risque à générer des conflits d'usage (sources : Biotope *et al.*, 2022b ; La Rivière *et al.*, 2017 ; dires d'expertes de l'équipe gestionnaire de la RNN)

	*aux Glénan	*aux Glénan	*aux Glénan	
Activité	Intensité de l'activité	Degré d'impact sur les enjeux écologiques	Risque de conflits d'usage	Priorité
Mouillage sur ancre	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure
Beachage	"+++"	"+++"	"+++"	Majeure
Animaux domestiques (chiens)	"++"	"+++"	"++"	Majeure
Promenade	"+++"	"+++"	"+"	Forte
Rotations de navettes	"+++"	"++"	"++"	Forte
Plage et baignade	"+++"	"++"	"++"	Forte
Voile légère	"+++"	"+"	"++"	Forte
Pêche à pied loisirs	"++"	"+++"	"+"	Forte
Pêche embarquée de loisirs	"++"	"++"	"++"	Forte
Jet-ski et engins tractés	"+"	"+++"	"+++"	Forte
Kitesurf	"+"	"+++"	"++"	Forte
Mouillage sur corps-mort	"+++"	"+"	"+"	Assez forte
Kayak, paddle, aviron	"+"	"+"	"++"	Modérée
Plongée bouteille	"+"	"+"	"+"	Modérée
Chasse sous-marine	"+"	"++"	"+"	Modérée
Wingfoil	"+"	"++"	"+"	Modérée

et al., 2010 ; Le Corre, 2009 ; Le Corre et al., 2011 ; Le Corre et al., 2012 ; Mazière, 2021 ; Office français de la biodiversité, à paraître ; Peuziat et Le Berre, 2015. Cet état de l'art a permis de faire apparaître une très grande variété de méthodes réparties en trois catégories :

- la récolte d'informations existantes auprès des acteurs du territoire, institutionnels ou privés
- les comptages et observations in situ (aspects quantitatifs et qualitatifs)
- les questionnaires et entretiens (aspects quantitatifs et qualitatifs)

Les dispositifs de suivis applicables aux Glénan ont été regroupés et listés dans le Tableau 3. Ainsi, les dispositifs de suivi des vélos et voitures ont par exemple été mis de côté, car non présents sur le site.

Afin de cibler une première liste d'indicateurs pour l'observatoire de la fréquentation aux Glénan, les listes des 15 enjeux écologiques et des 12 activités ont été croisées selon la méthodologie du CT88 (Collectif, 2021). Pour ce faire, il a été recommandé de décliner la méthode en utilisant le tableau d'arborescence des facteurs d'influence pour chacune des activités ciblées. Cela a permis de dresser une première liste exhaustive d'indicateurs quantitatifs, qualitatifs et d'impacts liés à la pression de fréquentation sur les enjeux écologiques. Le travail a été compilé dans un tableau dont un extrait est présenté dans le Tableaux 4 et 4bis (exemple du facteur d'influence « promenade »).

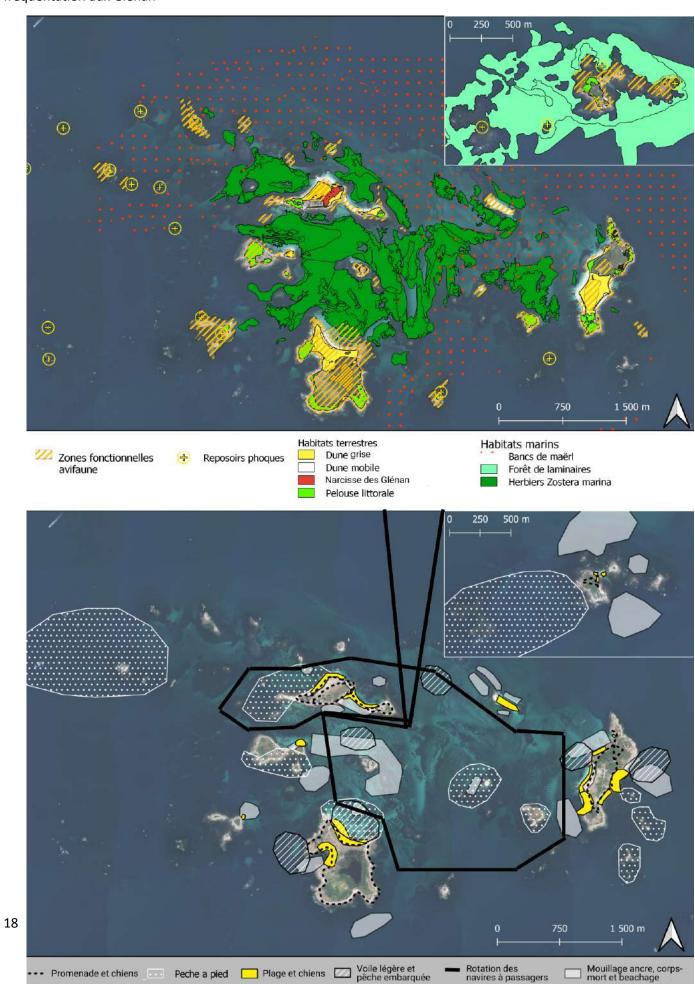
b. Sélection des indicateurs en concertation avec les acteurs du projet

A partir de ce tableau exhaustifs, les indicateurs quantitatifs, qualitatifs et d'impact ont été discutés avec la conservatrice de la RNN. Cela a permis de décider quels indicateurs étaient réalisables et pertinents d'un point de vue technique. En particulier, une attention a été portée au choix des sites de suivi. Ces choix arbitraires sont restés les plus larges possibles, pour laisser la discussion ouverte avec l'équipe projet sur la sélection des indicateurs de l'observatoire. Les indicateurs non retenus sont néanmoins conservés dans un document annexe livré en fin de stage à l'équipe de la Réserve (nommé par la suite « fiches indicateurs »).

Cette liste a été complétée par les indicateurs proposés par Biotope *et al.* (2022b) et Le Berre *et al.* (2013) sur le volet social (gène des plaisancier·ère·s, bien-être...) et sur les données de cadrage. La première version de cette liste d'indicateurs est présentée dans les Tableaux 5 et 5bis et présente 32 indicateurs. Ce premier travail propose aussi une temporalité pour le suivi de la fréquentation : du mois d'avril au mois de septembre, qui correspondent aux mois les plus fréquentés selon l'éco-compteur et le ressenti des acteurs, ainsi qu'aux périodes de nidification de l'avifaune et de floraison des Narcisses. Les mois de juillet et d'août ont été découpés en quinzaine comme le suggéraient Biotope *et al.* (2022b), en raison de la variation de fréquentation entre ces périodes. Le travail propose aussi différents protocoles pour récolter les métriques là où cela est possible, afin de laisser la possibilité de choisir en fonction du temps humain, des moyens financiers disponibles ou de l'acceptabilité sociale des protocoles (ex : comptages manuels ou éco-compteur).

Cette première liste est proposée à l'équipe projet. La temporalité est validée, certains indicateurs sont éliminés : on aboutit à une seconde version de la liste d'indicateurs validée par l'ensemble de l'équipe projet et théoriquement réalisable sur le terrain. A ce stade, une instance du conseil scientifique des réserves insulaires (Glénan, Sept-îles, Iroise) nommée « commission thématique » a été réunie pour recueillir les avis des expertes du sujet. Cette commission est composée d'Ingrid

Figure 2. Cartes des activités et des enjeux écologiques retenus dans le cadre de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan



Peuziat (LETG) et Frédérique Alban (AMURE). Elles ont apporté des suggestions de modification au choix des indicateurs et aux protocoles de récolte des données et une troisième version de la grille est aboutie.

4. Mettre en oeuvre les indicateurs

La liste d'indicateurs étant finalisée, les protocoles de récolte de données ont été mis en œuvre sur le terrain. Trois types de protocoles ont été retenus : la collecte de données existantes auprès des acteurs du terrain, le comptage direct et le questionnaire. Leur mise en œuvre a permis de tester et valider les protocoles. Le Berre et al. (2013) mettent en garde sur l'importance de cette étape pour éviter la modification trop fréquente des protocoles qui altère la qualité des données et empêche la comparaison d'une année à l'autre. Ils recommandent de miser sur la coordination et l'appropriation de l'observatoire par les équipes gestionnaires. L'implication de l'ensemble des acteurs est donc essentielle à cette étape.

Ils préconisent également d'élaborer des fiches de collecte de données de terrain (fiches comptage, grille d'enquête...), d'installer et de vérifier les outils techniques (plan de survol en drone, autonomie des pièges photo...), de tester les protocoles (vérifier la faisabilité, vérifier que les questions de l'enquête sont bien comprises...). Ce travail doit être fait avec les agent·e·s de la réserve qui connaissent finement le terrain et appréhendent rapidement la faisabilité des protocoles envisagés. Le test de ces protocoles a été réalisé en période de moyenne affluence (mois de mai) avec les agent·e·s pour avoir le temps d'effectuer d'éventuelles modifications avant la haute saison.

Des fiches indicateurs ont finalement été rédigées pour rassembler les éléments travaillés autour de chaque indicateur. Elles contiennent plusieurs éléments :

- L'intérêt de l'indicateur : son rôle dans la gestion ou la connaissance
- Les métriques : entités mesurées pour le calcul de l'indicateur
- Le protocole de récolte : moyens à mettre en œuvre pour récolter les métriques (méthodes, secteurs, calendrier, moyens humains nécessaires, bancarisation), les fiches terrain pouvant figurer en annexe. Une base de données est établie en parallèle.
- La grille de lecture : ce point sera détaillé dans la section suivante
- Les limites de l'indicateur : fiabilité, biais méthodologiques, représentativité, marges d'erreur... et comment les limiter
- Pistes d'amélioration de l'indicateur : méthodes plus rapides ou plus précises de récolte des métriques, de calcul, indicateur plus précis ou pertinent...

Comme évoqué précédemment, l'observatoire n'est utile que sur le long terme. Il est donc primordial de mettre en place les moyens permettant son appropriation par l'équipe gestionnaire. Si les agent·e·s de terrain des différentes structures partenaires sont associé·e·s à la mise en œuvre de la récolte de données (test de questionnaire, test de protocole de comptage, contact avec les structures détentrices de données), il est néanmoins nécessaire de prévoir un temps de formation sur l'ensemble du processus (archivage et le traitement des données, désignation de responsables du projet, de son calendrier et de la base de données).

Tableau 3: Dispositifs de suivi de la fréquentation issus de la littérature et applicables aux Glénan (sources : Bio-littoral, 2017 ; Collectif, 2014 ; Le Berre, 2008 ; Le Berre *et al.*, 2010 ; Le Corre *et al.*, 2011 ; Le Corre *et al.*, 2012 ; Mazière, 2021 ; Office français de la biodiversité, à paraître ; Peuziat et Le Berre, 2015)

	Protocole	Détails	Avantage	Inconvénient
	Données des acteurs du territoire	Clubs de voile, plongée, transporteurs de passagers, loueurs de bateaux	Création de lien avec les acteurs	Information déclarative et non obligatoire
ses	Données institutionnels du tourisme	Nuités, taux d'occupation, place de plaisance	Suivi sur le long terme	Beaucoup de données hors des contrôles via plateformes Consumer to consumer (C2C)
donné	Données pompiers, secours en mer, police, communes	Interventions de secours, infractions à la réglementation, déchets	Déduit l'impact cumulé, les moyens nécessaires	Information déclarative et non obligatoire
de	Données Agence régionale de santé	Qualité des eaux de baignade	Facile d'accès	Pas le choix du jour et moment de prélèvement
cueil	Données sémaphore ou Automatic Identification System	Utilisation du bassin de navigation par les navires	Obligatoire, catographiable	Difficile à traiter
Re	Données mobiles / GPS	Application Outdoorvision et similaires	Cartographiable	Onéreux, peu développé, téléphone peu utilisé en mer
	Données météo	Force du vent, houle, couverture nuageuse	Facile d'accès	Le plus pertinent est la prévision météo, difficile à obtenir
ions	Comptages in situ	Fiche terrain ou Qfiled, localisation par télémètre, compteur manuels	Facile à mettre en place	Temps pour la réalisation
rvat	Eco-compteur	Plaque, laser, plus ou moins précis par activité	Données disponibles rapidement	Onéreux, nécessite de changer la batterie
bse	Comptages vidéos	Image satellite, drone, avion	Vision de tout le site à un instant T	Risque de dérangement, coût
ages / o	Observations in situ	Focales sur faune (dérangement) ou humains (pratiques)	Facile à mettre en place, appréhension de l'impact	Temps pour la réalisation, protocole impérativement solide
mpta	Observations vidéo / audio	Caméra (infrarouge ou non), microphone / hydrophone	Informations de nuit, infractions, décibels	Onéreux, temps de traitement des données
Сот	Suivis écologiques des milieux	Suivis de zones témoin et zones affectées par la fréquentation	Permet de déduire l'impact cumulé	Attention à porter au protocole
• •	Questionnaire face à face ou en ligne	Profils, pratiques, satisfaction, perception, sensibilité à l'environnement, compréhension des enjeux du site.	Localisation et connaissance qualitative	Long à préparer, administrer, traiter
O	Entretiens, focus group	acceptation de la réglementation	Localisation et conhaissance qualitative	Long a preparer, auministrer, traiter

a. Collecte de données existantes

Pour récolter les données existantes, la méthode employée a été de tester la transmission de données par les acteurs. Les données publiques (Agence Régionale de Santé [ARS], éco-compteur) ont été recherchées sur le web et le chemin d'accès a été reporté dans les fiches indicateurs.

Les détenteur-rice-s des données privées ont été contactés pour les informer sur le montage de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan et connaître leur volonté de partager ces informations. Une attention particulière a été apportée aux acteurs économiques les plus importants sur l'archipel qui ont été rencontrés spécifiquement : le Centre nautique les Glénans, le Centre International de Plongée et le transporteur « Les Vedettes de l'Odet ». Ce contact a parfois été fait par les membres de l'équipe projet (hors Bretagne vivante) en fonction de leur proximité avec les acteurs susmentionnés. La commission thématique a rappelé que ce travail partenarial était important car il permettait d'ancrer dans le temps la transmission de données des acteurs. Les modalités de récolte des données de ces acteurs privés ont été définies avec eux et reportées dans les fiches indicateurs.

b. Récolte de données par comptage ou observation

La liste d'indicateurs propose de réaliser des comptages pour 6 indicateurs : plage et baignade, beachage, mouillages sur ancre, pêche récréative, chasse sous-marine, pêche à pied de loisir. Pour ce dernier, un protocole robuste existe grâce au programme européen Life+ Pêche à Pied de Loisirs (2013-2017). Un comptage national des pêcheurs à pied a lieu chaque année lors des marées d'équinoxes d'août. Il est décidé que le protocole de ce comptage soit utilisé pour les comptages de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan, lors des marées de vives-eaux des mois d'avril à septembre.

Les indicateurs plage et baignade, beachage et mouillage sur ancre ont été rassemblés en un seul protocole en raison des sites et des périodes d'affluence similaires. Le protocole se base sur la littérature et a été testé sur le terrain avec les agent·e·s de Bretagne Vivante et du CNG en début de saison et modifié sur les aspects techniques. Une fiche de terrain a été conçue en fonction de la bancarisation et de l'analyse des données et ajoutée aux fiches indicateurs.

Les indicateurs de pêche récréative et de chasse sous-marine sont eux aussi rassemblés en un protocole de comptage inspiré de la littérature, testé sur le terrain et modifié.

Des focales (protocole *focal sampling*) sont prévues pour mesurer le dérangement d'origine anthropique sur la faune (Phoque gris et Gravelot à collier interrompu). Pour élaborer ces deux protocoles, les experts de Bretagne Vivante ont été consultés, notamment le coordinateur du plan d'action régional pour les Gravelots et le coordinateur des suivis des Phoques gris.

Enfin, un suivi photo des sentiers est prévu pour mesurer l'impact du piétinement sur les habitats terrestres. Un échange avec les membres du conseil scientifique experts de la végétation insulaire a permis de préciser cet indicateur.

Tableau 4 : Stratégie d'action pour la fréquentation aux Glénan à partir de la méthodologie du Cahier Technique n°88 (Collectif, 2021), extrait pour le facteur d'influence « promenade »

Pression	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations	Indicateurs de réalisation	
grises)		Suivi qualitatif et quantitatif de la promenade sur les	if de la localisation et (période d'interdiction d'accès) sternes		Recueil annuel des données des gardiens de sternes	Données relevées / pas relevées	
biles, g		habitats à enjeux aux Moutons	promeneurs (avec ou sans bâtons)	Nombre de promeneurs ; type ; localisation (reste de l'année)	Pose d'une caméra sur le phare pour relevé annuel en début de gardiennage	Données relevées / pas relevées	
nes mo	njeux	Suivi qualitatif et quantitatif de la		Nombre de promeneurs à St Nicolas ; type de promeneurs	Recueil de l'éco-compteur ; installation d'un autre écocompteur devant l'îlot de la croix (spatialisation)	Données relevées / pas relevées	
np) xna	tats à e	promenade sur les habitats à enieux à St	Nombre, localisation et	Nombre de rappels à la réglementation / nombre de jours de surveillance	Recueil annuel des données des maraudes BV	Données relevées / pas relevées	
2 habitats terrestres à enjeux (dunes mobiles,	es habi	Nicolas (dune grise, pelouse	type de promeneurs	Localisation des promeneurs ; type de	Mise à jour des relevés des maraudes avec localisation et type de promenade	Données relevées / pas relevées	
rrestre	le sur le	littorale, îlot de la Croix)		promeneurs	Installation d'une caméra sur les habitats à enjeux (observation)	Données relevées / pas relevées	
itats te	menad	Suivi qualitatif et		Nombre de personnes présentes par île et par semaine pendant l'année	Recueil des données du CNG		
s 2 hab	de pro	quantitatif de la promenade sur	omenade sur Nombre,	Nombre de rappel à l'utilisation des sentiers / temps de surveillance	Recueil des données du CNG	Données relevées / pas relevées	
Piétinement voire érosion des	Survi qualitatif et quantitatif de la promenade sur les habitats à enjeux à St Nicolas (dune grise, pelouse littorale, îlot de la Croix) Suivi qualitatif et quantitatif de la promenade sur les habitats à enjeux sur Bananec, Drenec, Fort Cigogne et Penfret	eux sur type de lanec, Drenec, promeneurs t Cigogne et	Localisation de promeneurs ; type de promeneurs	Observations sur les sites accessibles par le grand public (estran, hauts de plage, dune grise), sur 5j pendant la saison touristique au moment des pics de fréquentation	Nombre d'observation, représentativité des observation (heure, jour, météo)		
voir	Su	Cimee			Installation d'une caméra	Données relevées / pas relevées	
étinement		Suivi qualitatif et quantitatif de la promenade sur les habitats à enjeux	Nombre, localisation et type de	Nombre de promeneurs ; localisation des promeneurs ; types de promeneurs	Observations sur les sites accessibles par le grand public (dunes mobiles), sur 5j au moment des pics de fréquentation	Nombre d'observation, représentativité	
Pie		du Loch	promeneurs		Installation d'une caméra	Données relevées / pas relevées	
Piétinement de la flore patrimoniale	Suivre l'activité sur les stations de flore patrimoniale	Suivi qualitatif et quantitatif de la	Nombre,	Nombre de promeneurs ; localisation des promeneurs ; types de promeneurs	Installation de caméras sur des stations ciblées définies de manière aléatoire	Données relevées / pas relevées	
iner la fl	e l'a es sta e flo imo	promenade autour	localisation et type de	Nombre d'infraction dans l'enclos des	Recueil annuel des données des maraudes	Données relevées / pas relevées	
Piét de patr	Sur le ges stations de flore patrimoniale		promeneurs	narcisses / nombre de jours de surveillance	Installation d'une caméra globale dans l'enclos à narcisse	Données relevées / pas relevées	
reptiles	Dérangement des reptiles terrestres Suivre l'acitivité de promenade sur les îles			Nombre de promeneurs à St Nicolas	Recueil de l'éco-compteur ; installation d'un autre écocompteur devant l'îlot de la croix (spatialisation de la fréquentation)	Données relevées / pas relevées	
ment des terrestres		Suivi quantitatif de la promenade	Nombre et localisation des	Nombre de stagiaires à Bananec, Drenec, Penfret, Fort Cigogne	Recueil des données du CNG	Données relevées / pas relevées	
Dérangeme ten	Suivre l'a		promeneurs	Nombre de promeneurs sur le pourtour de Bananec et au Loch	Observations sur les sites accessibles par le grand public (estran, hauts de plage, dunes mobiles), sur 5j pendant la saison touristique au moment des pics de fréquentation	Nombre d'observation, représentativité	

c. Récolte de données par questionnaire

Un questionnaire avait été réalisé par Biotope *et al.* (2022b) lors de leur étude sur l'archipel des Glénan. Il avait été distribué en ligne et relayé par les acteurs institutionnels du territoire (offices de tourisme, capitaineries...). Il a été repris et modifié pour répondre aux besoins de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan. Il a pour objectif de collecter des données pour quatre indicateurs qualitatifs (perception de la réglementation, perception de la fréquentation, sensibilité à l'environnement, profils et activités). Il permet aussi de préciser certains indicateurs quantitatifs (localisation, pratiques). La diffusion a été modifiée par rapport à l'enquête de 2021 : elle se fait aussi par impression via un QR code, apposé sur les stands de sensibilisation de Bretagne Vivante, les affiches dans les bateaux transportant des passagers, etc. Une distribution en face à face sur le terrain est aussi réalisée via un e agent e de sensibilisation muni e d'une tablette. Il est essentiel que ces questionnaires soient remplis les mêmes jours que les comptages (F. Alban, com. pers.) : un travail de coordination est réalisé dans ce sens.

Le questionnaire a été revu par les membres de la commission thématique (I. Peuziat et F. Alban). A. Cosquer (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive), psychologue de l'environnement, a aussi été mobilisée pour l'indicateur de la sensibilité à l'environnement.

Le questionnaire a ensuite été testé auprès des acteurs du territoire (CIP et CNG) et des membres de l'équipe projet. Un test factice a été réalisé selon 13 persona : stagiaires et bénévoles du CIP ; du CNG ; plaisancier·ère en voilier ; pêcheur·euse plaisancier·ère ; client·e des vedettes de l'Odet ; client·e d'un NUC ; client·e d'un formateur de pêche ; chasseur·euse sous-marin débutant·e ; client·e d'une animation nature ; client·e d'un loueur de semi-rigide ; plaisancier·ère venu·e avec son stand up paddle ; client·e d'un club de plongée du continent ; client·e d'un club nautique du continent.

Les fiches indicateurs explicitent les méthodes de récolte de données du questionnaire et leur bancarisation dans la base de données.

5. Élaborer un tableau de bord

Finalement, un tableau de bord a été créé. Il est composé de la liste d'indicateurs retenue à laquelle sera ajoutée une grille de lecture référant à la capacité de charge du site. La capacité de charge correspond au nombre maximum de personnes visitant au même moment le même endroit sans compromettre l'environnement physique, économique et socio-culturel et sans réduire la satisfaction des touristes (Cavalié, 2018 ; qui parle d'ailleurs plus volontiers de « Limite du changement acceptable »). Ce chiffre prend donc en compte deux notions sous-jacentes : la préservation de l'environnement et l'expérience visiteur-euse. Sa définition, alliant sciences humaines et sociales et écologie, est donc difficile à mettre en place et controversée. Un échange avec un L. Desmares (com. pers.) - stagiaire sur l'archipel de Chausey sur la thématique de la capacité de charge - a permis de mettre en garde sur l'utilisation d'une telle notion. La capacité de charge doit en effet être issue d'une négociation entre les acteurs du territoire en réponse à une problématique donnée. Par exemple, la capacité de charge terrestre de l'île de Saint Nicolas dépend de ce que l'on souhaite réaliser. Elle sera différente si l'objectif est la protection d'une espèce floristique, ou si l'objectif est à la fois la protection de cette espèce et la conservation de 20 emplois par une compagnie de transport de

Tableau 4bis: Stratégie d'action pour la fréquentation aux Glénan à partir de la méthodologie du Cahier Technique n°88 (Collectif, 2021), extrait pour le facteur d'influence « promenade » (suite du Tableau 4)

ression	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations	Indicateurs de réalisation
Dérangement de l'avifaune par réduction de l'accès aux zones fonctionnelles (repos, alimentation, nidification) pouvant mener à l'échec de la reproduction			promeneurs à proximité des sites fonctionnels	Nombre de rappels à la réglementation aux Moutons pendant la période d'interdiction d'accès	Recueil annuel des données des gardiens de sternes	Données relevées / pas relevées
	ifaune			Nombre de promeneurs aux Moutons ; localisation (pendant le reste de l'année)	Pose d'une caméra sur le phare pour relevé annuel en début de gardiennage	Données relevées / pas relevées
ntation, ni	lles de l'a			Nombre de promeneurs à St Nicolas	Recueil de l'éco-compteur ; installation d'un autre écocompteur devant l'îlot de la croix (spatialisation de la fréquentation)	Données relevées / pas relevées
os, alimer	onctionne	Suivi qualitatif		Nombre de rappels à la réglementation sur l'utilisation des sentiers à St Nicolas / nombre de jours de surveillance	Recueil annuel des données des maraudes	Données relevées / pas relevées
nelles (rep uction	re l'activité de promenade sur les zones f	Suivre l'activité de promenade sur les zones fonctionnelles de l'avifanne de la promenade sur les zones fonctionnelles de l'avifanne de l'avifanne		Nombre de rappels à la réglementation sur l'l'interdiction d'accès à l'îlot de la croix / nombre de jours de surveillance	Recueil annuel des données des maraudes	Données relevées / pas relevées
eprodu				Localisation des promeneurs à St Nicolas	Mise à jour des relevés des maraudes avec localisation	Données relevées / pas relevé
ones fo c de la					Installation d'une caméra sur certains sites fonctionnels	Données relevées / pas relevé
de l'accès aux zones fonctionnelles (mener à l'échec de la reproduction				Nombre de personnes présentes par île et par semaine pendant l'année (îles CNG)	Recueil des données du CNG	Données relevées / pas relevées
n de l'a men				Nombre de rappel à la réglementation sur l'accès au nord de Penfret		
r réductio	Suiv			Nombre et localisation de promeneurs sur îles CNG + Loch	Observations sur les zones fonctionnelles accessibles, sur 5j au moment des pics de fréquentation	Nombre d'observation, représentativité
une pa					Installation d'une caméra sur certains sites fonctionnels	Données relevées / pas relevées
nent de l'avifau	Améliorer les connaissances sur l'impact de la promenade sur le dérangement de l'avifaune	Suivi qualitatif de l'anigement de la promenade sur la perte temporaire	I -		Recueil des données des envols de la colonie de sternes aux Moutons	Données relevées / pas relevées
				Nombre d'envols ; nombre de comportement de dérangement ;	Focale hebdomadaire à des heures de forte fréquentation touristique	Nombre de focales réalisée représentativité
gen	Amél nnais t de déra déra			nombre de promeneurs à proximité	Recueil des données de l'étude comportementale	Données relevées / pas relevé
Dérar	역 등 등 의 d'habitat de		de la promenade		Installation d'une caméra sur certains sites fonctionnels	Données relevées / pas relevé

passagers. Il est donc impossible de définir ces seuils sans échanger avec les acteurs concernés. Ce point a été confirmé lors de la commission thématique et par d'autres sources (Cavalié, 2018 ; Desmares, à paraître ; Le Gentil *et al.*, 2018).

Le temps manque pour permettre d'échanger sur la capacité de charge avec les acteurs du territoire aux Glénan. Néanmoins, la définition d'une grille de lecture constitue une demande principale de l'équipe projet. Il a donc été décidé de reprendre seulement les capacités de charges issues de la littérature, en mettant en garde sur l'utilisation de la grille lors de la présentation des résultats.

Ainsi, une grille de lecture a été élaborée pour 13 indicateurs, à partir de la littérature sur la capacité de charge : Biotope *et al.* (2022b) et les seuils utilisés par le projet RESOBLO (OFB, à paraître). Cette grille est reportée dans les fiches indicateurs correspondantes ainsi que dans le Tableau 6. Par souci de lisibilité, ce tableau comprend donc uniquement les 13 indicateurs pour lesquels une grille de lecture a été trouvée dans la littérature. Cette grille permet de lire rapidement les données par un code couleur basé sur la capacité de charge de l'archipel. Elles sont classées en quatre catégories :

- vert correspond à une capacité de charge loin d'être atteinte,
- jaune correspond à une capacité de charge proche d'être atteinte,
- orange correspond à une capacité de charge atteinte,
- rouge correspond à une capacité de charge dépassée.

Le tableau de bord a donc été construit en associant la liste d'indicateurs retenus dans l'étape 4 et cette grille de lecture. Sur demande des membres de l'équipe projet, ce tableau de bord prend la forme d'un tableau croisé dynamique Excel lié à la base de donnée précitée.

6. Penser la communication des résultats

L'observatoire de la fréquentation aux Glénan consiste en le remplissage du tableau de bord réalisé à l'étape 5. Ces résultats doivent être communiqués auprès des partenaires du projet, des structures ayant communiqué leurs résultats, des répondant·e·s au questionnaire, des personnes ayant échangé avec un·e agent·e en charge de comptage, des élu·e·s et citoyen·ne·s du territoire ainsi que des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels protégés. Il est important que les personnes ayant participé à l'observatoire connaissent les résultats, au risque qu'elles se désengagent du dispositif les années suivantes si ce n'est pas le cas. Cette communication permet aussi de sensibiliser le grand public à la fréquentation et de permettre des changements de comportement ou d'usage de l'archipel. Toutes ces idées ont été discutées en commission thématique avec I. Peuziat et F. Alban (11 mai 2023).

Les résultats de l'observatoire seront donc présentés à l'automne via plusieurs canaux, qui permettent de toucher des publics différents. La réalisation d'infographies est prévue, pour permettre de représenter visuellement les résultats généraux et particuliers. Comme le recommandent Le Berre et al. (2013), les protocoles y seront aussi ajoutés pour expliquer la démarche scientifique derrière l'observatoire de la fréquentation. Ces infographies pourront être apposées sur divers supports.

 Tableau 5 : Première version de la liste d'indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan

	Indicateurs	Site ou type	Métrique	Protocole de récolte	
	Fréquentation des sentiers	Saint Nicolas	Moyenne sur la période (MP)	Ecocompteur	
		Saint Nicolas	de piétons / site	Données Vedettes de l'odet	
		Penfret, Bananec, Drenec, Cigogne	MP bénévoles et stagiaires / site	Données CNG	
	n	Navette grande taille	14B	Données Vedettes de l'Odet	
	Rotation des navires à passagers	Navette petite taille	MP rotations / type d'embarcation	Données Navires à utilisation commerciale (NUC)	
		St Nicolas (plage nord)			
		Tombolo			
	Plage et baignade	Guiriden	MP plagistes et baigneurs / site	Comptage	
		Penfret sud ouest et est			
		Loch nord			
	references de câde à	St Nicolas et îlots	MP pêcheurs / site ;		
	Fréquentation de pêche à pied de loisir	Reste de l'archipel	indicateur visuel de	Comptage + Données comptage national des pêcheurs à pied	
	pied de loisii	Moutons	retournement de bloc	pecifedis a pied	
	Voile légère (planche à voile, dériveur, catamaran)	Archipel	MP embarcations à l'eau	Données CNG + clubs venant ponctuellement	
	Plongée bouteille	14 sites de plongée	MP bateaux / site ; MP plongées / site	Données CIP + 7 clubs du continent	
l	Engins non motorisés (kayak,	Moutons	MP embarcations à l'eau / site	Données loueurs (Vedettes + continent) + clubs	
	paddle, aviron, annexes)	Reste de l'archipel	IMP embarcations a reau / site	venant ponctuellement + questionnaire	
		St Nicolas plage nord			
	Baselana (taur sunnaste	Tombolo	MP embarcations beachées /		
	Beachage (tous supports confondus)	Loch nord	site	Comptage	
atif		Guiriden sud			
Quantitatif		Penfret sud ouest			
nai	Mouillages sur corps-mort	La chambre	MP embarcations sur ZMEL /	Données Commune de Fouesnant	
O	Wouldages sur corps-more	La pie	site	Donnees Commune de Podesham	
		Moutons	MP embarcations au	Données Bretagne Vivante	
		La chambre			
	Mouillages sur ancre	La pie			
	Woodinges sor unere	Loch nord et est	mouillage / site	Comptage	
		Penfret est			
		Penfret ouest			
		Moutons			
	Pêche embarquée de loisir	St Nicolas, Bananec et îlots			
	(filet, casier, ligne)	Sud de l'archipel	MP pêcheurs récréatifs / site	Comptage	
		Les pourceaux			
		Base jaune			
		Moutons		Comptage + Données Fédération Natinale de	
	Chasse sous-marine	St Nicolas, Bananec et îlots	MP chasseurs / site	Pêche Sportive en Apnée	
		Pen an men et autour de Penfret		Description of House state of the	
	Animaux domestiques (chiens)	St Nicolas	MP animaux domestiques / site	Données Vedette de l'Odet + résidents (CIP, restauration, association des résidents)	
		Reste de l'archipel		Questionnaire	
	Petits engins motorisés (jet-ski, bouée tractée)	Moutons	MP engins / site (en fonction	Données opportunistes des personnes présentes sur	
	(Jee-ski, bodee tractee)	Reste de l'archipel	de la pression d'observation)	site + questionnaire + Données loueurs du continen	
	Kitesurf et supports similaires	Archipel	MP supports à l'eau	Données loueurs du continent + CIP (accueil) + clubs du continent + questionnaire	
	Wingfoil et supports similaires	Archipel	MP supports à l'eau	Données CNG + clubs du continent + questionnaire	

Pour les acteurs institutionnels et partenaires rapprochés du projet, les résultats seront présentés en comité de pilotage du site Natura 2000 et lors du comité consultatif de la RNN. Un diaporama est à prévoir ainsi qu'une synthèse sur deux pages.

Pour le grand public, une réunion publique présentera les résultats. Un diaporama vulgarisé sera là aussi à prévoir. Des publications sur les réseaux sociaux et les infolettres web seront réalisées par la Réserve naturelle nationale et éventuellement par les partenaires du projet. La gazette communale de Fouesnant pourra aussi être mobilisée pour communiquer la synthèse des résultats.

Comme il a été évoqué dans l'étape précédente, la communication des résultats devra se faire de pair avec une mise en garde sur l'utilisation des grilles de lecture. Une autre mise en garde est à prévoir : celle du double-comptage entre les individus recensés dans les divers indicateurs. Par exemple, l'indicateur « fréquentation des sentiers » (activité de promenade) indiquant une moyenne journalière de 3 000 personnes fin juillet ne peut pas s'additionner avec l'indicateur « plage et baignade » qui indiquerait un résultat de 2 000 personnes. Ce sont certainement les mêmes individus qui ont fréquenté à la fois les sentiers et les plages.

RÉSULTATS

Les résultats de la création de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan consistent en la création de divers livrables : la liste d'indicateurs, les fiches descriptives des indicateurs (incluant notamment les protocoles de récolte de donnée et le questionnaire) et le tableau de bord de l'observatoire (constitué de la liste d'indicateurs et de la grille de lecture définie à l'étape 5). Les suites du projet seront aussi évoquées.

1. Liste d'indicateurs

A partir de la première version de la liste d'indicateurs proposée (Tableaux 5 et 5bis susmentionnés), plusieurs coupes ont été effectuées. D'abord, le contact des expert·e·s a permis de rendre compte de la complexité des problématiques soulevées par les indicateurs ; difficile à éclairer par un seul chiffre. Quatre indicateurs ont en effet été supprimés :

- « Impact cumulé sur les Gravelots à collier interrompu » : cette espèce est sensible au dérangement d'origine anthropique, mais semble aussi rechercher une fréquentation minimale pour se protéger de la prédation des trois espèces de Goélands (D. Hemery, com. pers.). La création d'un indicateur reflétant cette subtilité est possible mais devra faire l'objet d'une étude spécifique;
- « Impact cumulé sur les Phoques gris » : il est difficile de connaître le niveau de dérangement d'un individu en l'observant. En effet, il peut être très dérangé mais ne pas bouger, ou au contraire se montrer curieux et s'approcher des humains. Là aussi, une étude poussée est nécessaire pour qualifier le dérangement et définir un indicateur (D. Hemery, com. pers.);

Tableau 5bis : Première version de la liste d'indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan (suite du Tableau 5)

	Indicateurs	Site ou type	Métrique	Protocole de récolte	
	Interventions de secours	nterventions de secours		Données Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	
		Hors des sentiers			
		Chiens (laisse, interdiction)			
		Bivouac			
	•	Drone	Nombre d'infractions constatées / (nombre de jours	Données services de police + Bretagne	
	Respect de la réglementation	Intérieur des îles (Loch, CNG)	de surveillance • nombre	Vivante + commune + Groupe Bolloré	
	T C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Braconnage	d'agent.e.s)		
		Cueillette narcisses			
		Vitesse			
-		Débarquement Moutons		Données Bretagne Vivante	
Qualitatif		Plaisanciers			
ē	Perception et connaissance de la	Visiteurs vedettes	Réponses à 3 questions	Questionnaire + données Bretagne	
ŏ	réglementation	Locaux (29 sud)	Reportses a 3 questions	Vivante	
		Stagiaires CNG / CIP			
		Plaisanciers			
	Perception et	Visiteurs vedettes	Réponses à 3 questions	Questionnaire	
	satisfaction des usagers	Locaux (29 sud)	Reportses a 3 questions	Questionnaire	
		Stagiaires CNG / CIP			
		Plaisanciers		Questionnaire	
	Sensibilité à l'environnement des	Visiteurs vedettes	Réponses à 3 questions		
	usagers	Locaux (29 sud)	Reportses a 5 questions		
		Stagiaires CNG / CIP			
	Profils et activités		Réponse à 4 questions	Questionnaire	
		St Nicolas		Données commune de Fouesnant + CN	
	Eau, déchets et électricité	Drennec	MP volume d'eau consommé ;		
		Penfret	MP tonnage de déchet ; MP		
		Fort Cigogne	kWh consommés		
		Bananec			
cumulé	Polluants dans l'eau	Archipel	Taux de bactérie E. Coli et stréptocoques fécaux dans les eaux de baignade	Données Agence Régionale de Santé (ARS)	
mpact cu	Impact sur les Phoques gris	Moutons	Nombre de comportements de dérangement dus à	Observation (focal sampling)	
Ĕ	Impact sur les Gravelots à	Saint Nicolas	l'activité humaine / temps	Données Brotz	
	collier interrompu	Moutons	d'observation	Données Bretagne Vivante	
	Impact sur les cétacés	Archipel	Nombre d'approches provoquant du dérangement / nombre d'approches total	Données Obsenmer (Bretagne Vivante)	
	Impact sur les habitats	St Nicolas	Densité de végétation autour des	Suivi photo autour des sentiers	
	terrestres	Penfret	sentiers et sur une zone témoin	Solar prioto autour des sentiers	
	Conditions météorologiques		MP force du vent, couverture nuageuse, pluviométrie, température, état de la mer	Ecocompteur	
Cadrage	Capacité d'hébergement du Finistère sud		Nombre de lits à la location en Finistère sud	Données Comité Régional du Tourisme (hôtels, campings), communes (résidence secondaires), plateformes C2C	
	Capacité d'accueil plaisance du bassin de navigation		Nombre de mouillages dans les ports de plaisance du bassin de navigation	Données capitaineries	
)	Parc de location de bateaux du bassin de navigation		Nombre de voiliers et bateaux à moteurs à la location dans le bassin de navigation	Données loueurs et plateformes C2C (click&boat)	
	Taux de prestataires dans le réseau "Ambassac de la Réserve"		Nombre de structures dans le réseau / nombre total de prestataires	Données Bretagne Vivante (réseau ambassadeurs) et DDTM (structures totales	

- « Impact cumulé sur les habitats terrestres » : le suivi photographique des zones fréquentées et de zones témoins est possible, mais nécessite une étude poussée de définition des sites, d'un protocole pointu et d'indicateur type indice de recouvrement, présence d'espèces indicatrices, surface foliaire etc. (F. Chanteux, com. pers.);
- « Sensibilité à l'environnement des usager·ère·s » : les questions proposées dans le questionnaire ne permettaient pas de rendre compte de la sensibilité de l'environnement. En outre, la notion de sensibilité ne semblait pas éclairer le comportement des individus sur l'archipel ou leur acceptation de la réglementation (A. Cosquer, com. pers.). Il a donc été supprimé au profit des indicateurs « perception et connaissance de la réglementation » et « perception et satisfaction des usager·ère·s ».

Certains indicateurs ont aussi été mis de côté lors de leur mise en œuvre. Un indicateur a été supprimé en raison de l'impossibilité de mise en place : « Impact cumulé sur les cétacés ». En effet, les données disponibles d'Obsenmer (plateforme participative de recensement des rencontres avec les cétacés, entre autres) ne permettent pas de faire état de dérangements observés (M. Leicher et M. Diard-Combot, com. pers.).

Un indicateur a été proposé par les acteurs du territoire lors des rencontres bilatérales (CIP, 22 mars 2023 ; CNG, 21 mars 2023) : il s'agit du nombre de nuités sur l'archipel. Cela concerne principalement les stagiaires et bénévoles des deux structures, auxquels sont ajouté·e·s les estivant·e·s de l'île de Saint-Nicolas. Cet indicateur n'a cependant pas été retenu par l'équipe projet en raison de son faible impact sur l'environnement.

La mise en œuvre des indicateurs et la tenue de la commission thématique ont révélé le temps et les moyens importants nécessaires pour obtenir des données de qualité (protocolées, rigoureuses, comparables). L'observatoire n'étant pertinent qu'à long terme, il a été décidé de réduire sa charge pour s'assurer de sa réplicabilité dans le temps. Ainsi, l'équipe projet a souhaité prioriser les indicateurs pour ne sélectionner que les plus pertinents en 2023. Il a alors été décidé d'élaborer une méthode similaire à celles développées dans le CT88 (Collectif, 2021) : trois critères ont été évalués de manière semi-quantitative :

- La pertinence du paramètre étudié pour la gestion : sa capacité à orienter les décisions ou à renseigner sur la protection du patrimoine naturel, l'aménagement, les conflits d'usage ou la communication et sensibilisation ;
- La représentativité de l'indicateur : la capacité du protocole retenu à représenter le paramètre;
- La faisabilité : capacité technique et financière des acteurs impliqués à mettre en œuvre la récolte de données.

Ces éléments ont été discutés au sein de l'équipe projet et sont présentés dans le Tableau 7. Il a été collectivement décidé de retenir pour 2023 les 11 indicateurs « très prioritaires » ainsi que 5 des 10 indicateurs « prioritaires » : 16 indicateurs en tout.

Il convient de rappeler que les indicateurs mis de côté ont été conservés et inclus dans les fiches indicateurs, qui constituent le second livrable du stage.

 Tableau 6 : Grille de lecture issue de la littérature pour 13 des indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan

			Grille de	lecture				
Туре	Indicateur	Vert	Jaune	Orange	Rouge	Source	Justification	
	Fréquentation des sentiers	36 m2 / personne	25 m2 / pers.	16 m2 / pers.	8 m2 / pers.	Biotope <i>et al.,</i> 2022	Mesures barrière Covid	
	St nicolas	418 pers.	602 pers.	940 pers.	1 880 pers.	Biotope et al., 2022		
	Mouillage sur corps-mort	40% utilisés	55% utilisés	75% utilisés	90% utilisés			
	La pie	17 bateaux	23 bateaux	32 bateaux	38 bateaux	Biotope et al., 2022	Taux d'occupation	
	La chambre	25 bateaux	35 bateaux	48 bateaux	57 bateaux			
	Mouillage sur ancre	5 000m2 / bateau	4 125 m2 / bat.	3 250 m2 / bat.	1 530 m2 / bat.			
	La pie	30 bateaux	36 bateaux	46 bateaux	98 bateaux			
	La chambre	76 bateaux	92 bateaux	117 bateaux	248 bateaux		Sécurité et confort des	
	Nord de la croix	28 bateaux	34 bateaux	43 bateaux	92 bateaux	Peuziat, 2005	plaisancier.ère.s	
+	Loc'h nord	25 bateaux	31 bateaux	38 bateaux	79 bateaux		plaisarreterieres	
itati	Penfret ouest	20 bateaux	24 bateaux	31 bateaux	65 bateaux			
Quantitatif	Penfret est	16 bateaux	19 bateaux	25 bateaux	52 bateaux			
Qu	Plage et baignade	50 m2 / pers.	33 m2 / pers.	25 m2 / pers.	20 m2 / pers.		Seuil de tolérance des plagistes selon l'association française	
	Plage nord de St Nicolas	160 pers.	242 pers.	320 pers.	400 pers.	OFB, à paraître		
	Tombolo	210 pers.	318 pers.	412 pers.	505 pers.	or b, a paratite	d'ingénierie touristique	
	Penfret sud-ouest	206 pers.	312 pers.	420 pers.	525 pers.			
	Voile légère		à dé	finir avec les gestio		Taux d'utilisation des embarcations		
	Beachage	18m plage	12m plage	7m plage	5m plage		Distance sécuritaire entre deux	
	Plage nord de St Nicolas	10 bateaux	15 bateaux	25 bateaux	35 bateaux	Biotope et al., 2022		
	Tombolo	13 bateaux	20 bateaux	37 bateaux	52 bateaux	biotope et al., 2022	bateaux	
	Penfret sud-ouest	24 bateaux	36 bateaux	61 bateaux	86 bateaux			
	Plongée bouteille	< 20 plongeurs	21-30 pl.	31-40 pl.	> 41 pl.	Parc National de Port-Cros, com. pers.	Sécurité des plongeur.euse.s	
Qualitatif	Perception de la fréquentation	> 80% satisfaction	70 à 80 %	60 à 70 %	< 60%	Biotope et al., 2022	Arbitraire	
Impact	Déchets et électricité			à définir			Objectifs à définir	
Impact cumulé	Polluants dans l'eau	< 15 E. Coli / 100 mL	15 à 30 / 100 mL	30 à 100 / 100 mL	100 à 1 000 / 100	Biotope et al., 2022	Plus restrictif que les seuils proposés par l'ARS	
Données	Accueil plaisance du bassin de navigation		à dé		Taux d'occupation			
de	Hébergement touristique Finistère sud		à définir avec les gestionnaires					
cadrage	Parc de location de bateaux Finistère sud		à dé	finir avec les gestio	nnaires		Taux d'utilisation	

2. Fiches indicateurs et questionnaire

Comme évoqué précédemment, le recueil de fiches indicateurs contient les catégories suivantes :

- Intérêt de l'indicateur et priorisation (c.f. Tableau 7 susmentionné);
- Métrique(s);
- Protocole de récolte ;
- Grille de lecture lorsqu'il en existe une (c.f. Tableau 6 susmentionné) et les données de références lorsqu'elles existent ;
- Limites de l'indicateur ;
- Pistes d'amélioration.

Les éléments ont été tirés de la littérature (Biotope *et al.*, 202b ; Le Berre *et al.*, 2013 OFB, à paraître ; Peuziat, 2005 ; Rivière *et al.*, 2017) et validés en commission thématique (11 mai 2023). Une attention particulière a été portée aux protocoles de récolte.

a. Récolte de données existantes

Les protocoles de récolte de données existantes ont été validés par les acteurs concernés. Partenaires rapprochées du montage de l'observatoire, la Commune de Fouesnant et la CCPF ont été rencontrées conjointement (le 12 avril 2023) pour valider la transmission des données (bateaux sur corps-mort, déchets et électricité...). Il a été fait de même avec le CNG et le CIP, rencontrés en bilatéral (respectivement les 21 et 22 mars 2023). La compagnie de transport des Vedettes de l'Odet a elle été rencontrée par la Commune de Fouesnant qui s'est aussi assurée de sa participation. La commission thématique a conseillé de se concentrer sur ces acteurs jugés importants et de mettre de côté les acteurs secondaires (en nombre de client·e·s ou en nombre d'indicateurs), car la récolte des données auprès de divers acteurs est chronophage. Ainsi, les loueurs de bateaux ou les clubs de plongée du continent ont par exemple été laissés de côté.

b. Comptages

La pratique du terrain ainsi que les conseils issus de la commission thématique ont permis de simplifier les protocoles de comptage. D'abord, les sites de suivi ont été restreints en nombre, en conservant des sites représentatifs de l'ensemble de l'archipel et plus faciles à suivre. Aussi les gestionnaires ont-elles choisi de ne conserver que quatre sites de suivi sur des zones à présence d'enjeux écologiques (nidification et alimentation des limicoles côtiers nicheurs, herbiers de zostères notamment):

- Le tombolo (plage reliant les îles de Saint-Nicolas et de Bananec à marée basse), représentatif des conflits d'usage entre baignade, beaching, mouillage sur corps-mort et mouillage sur ancre ;
- La plage nord de Saint-Nicolas pour sa fréquentation importante en saison estivale;
- La plage sud ouest de Penfret pour la présence du CNG et de nombreux mouillages sur ancre, ainsi que la zone de mouillage à l'est de l'île pour l'abri qu'il constitue en cas de vent d'ouest;
- La plage nord du Loc'h pour son accessibilité restreinte aux plaisancier·ère·s et aux NUC.

Des fiches de terrain ont été élaborées pour le comptage des indicateurs « plage et baignade », « mouillage sur ancre », « beachage » et « animaux domestiques ». Les comptages ont eu lieu en

Tableau 7 : Liste d'indicateurs de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan priorisés selon la pertinence du paramètre étudié pour la gestion, la représentativité de l'indicateur et la faisabilité

		*pour la gestion			
Indicateur	Protocole	Pertinence du paramètre*	Représentativité	Faisabilité	Priorité
Fréquentation des sentiers	Ecocompteur, données Vedettes, données CNG	"+++"	"++"	"+++"	Très prioritaire
Mouillage sur corps-mort	Données commune, questionnaire	"+++"	"+++"	"++"	Très prioritaire
Mouillage sur ancre	Comptage, questionnaire	"+++"	"+++"	"++"	Très prioritaire
Voile légère	Données CNG, questionnaire	"+++"	"++"	"+++"	Très prioritaire
Pêche à pied de loisirs	Comptage, questionnaire	"+++"	"+++"	"+"	Très prioritaire
Interventions de secours	Données SDIS	"++"	"+++"	"+++"	Très prioritaire
Respect de la réglementation	Données services de police	"+++"	"++"	"+++"	Très prioritaire
Profils et activités des usagers	Questionnaire	"+++"	"+++"	"+"	Très prioritaire
Déchets et électricité	Données commune et CNG	"++"	"+++"	"+++"	Très prioritaire
Polluants dans l'eau	Données ARS	"++"	"++"	"+++"	Très prioritaire
Météo	Données écocompteur	"+++"	"+++"	"+++"	Très prioritaire
Beachage	Comptage, questionnaire	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Rotations des navires à passagers	Données Vedettes et NUC	"+++"	"++"	"++"	Prioritaire
Plage et baignade	Comptages, questionnaire	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Animaux domestiques (chiens)	Données Vedettes, comptages, questionnaire	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Pêche embarquée de loisirs	Comptage aux Moutons, questionnaire	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Plongée bouteille	Données clubs, questionnaire	"++"	"+++"	"++"	Prioritaire
Perception de la fréquentation	Questionnaire	"++"	"+++"	"+"	Prioritaire
Connaissance de la réglementation	Questionnaire	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Parc de location de bateaux	Données loueurs	"+++"	"++"	"+"	Prioritaire
Accueil plaisance du bassin de navigation	Données capitaineries du bassin de navigation	"++"	"+++"	"+"	Prioritaire
Chasse sous-marine	Comptage aux Moutons, questionnaire	"++"	"++"	"+"	Secondaire
Kayak, paddle, aviron	Données Vedettes, questionnaire	"+"	"+"	"+++"	Secondaire
Jet-ski et bouées tractées	Questionnaire	"++"	"+"	"+"	Secondaire
Kitesurf	Données loueurs, CIP, questionnaire	"++"	"+"	"+"	Secondaire
Wingfoil	Données CNG, questionnaire	"+"	"++"	"+"	Secondaire
Hébergement touristique Finistère sud	Données CRT	"+"	"++"	"+"	Secondaire
Prestataires dans le réseau Ambassadeurs	Données RNN	"+"	"++"	"++"	Secondaire

suivant le protocole dès le mois d'avril à raison de deux fois par mois. La littérature (Le Berre et al., 2013) recommande de réaliser ces comptages lors des pics de fréquentation. Il s'agit aussi d'une priorité pour l'équipe projet. Les comptages ont été réalisés le plus possible de manière simultanée depuis les deux sites suivis (Saint-Nicolas et Penfret) par les équipes de Bretagne Vivante et du CNG. Pour exemple, la fiche indicateur pour le beachage est présentée en Figure 3 et la fiche de terrain pour les quatre indicateurs susmentionnés est en Figure 4. Pour la suite de la saison (mois de juillet, août et septembre), le calendrier des comptages est prévu. Il intégrera aussi les agent·e·s de la Commune et de la CCPF associé·e·s aux comptages en juillet et août.

Le protocole de comptage pour l'indicateur « pêche à pied de loisir » a lui aussi été simplifié : en raison du temps et des moyens humains nécessaire à la mise en place de ces comptages (3 personnes sur une demi-journée chaque mois), il a été décidé de ne réaliser que deux comptages annuels (pas trois comme prévu intialement) : celui de la marée d'équinoxe d'août (comptage national) et celui des marées de vives-eaux du mois d'avril. Cette dernière a été choisie à dires d'expertes car elle serait la plus fréquentée par les pratiquant·e·s loca·le·s, notamment pour la pêche à l'ormeau (prisée aux Glénan et interdite en été).

c. Questionnaire

Le questionnaire a été réalisé à partir de celui de l'étude de Biotope *et al.* (2022b), simplifié et adapté en fonction des objectifs de l'observatoire. Il a été notamment beaucoup réduit sur conseils de F. Alban et I. Peuziat lors de la commission thématique. Il est divisé en plusieurs parties :

- Motivation et choix de la venue sur l'archipel : date de la dernière visite, fidélité au site, fréquence de venue, motivation de la venue
- Moyen de transport utilisé pour la venue sur l'archipel : en fonction des réponses, les répondant·e·s sont dirigé·e·s vers les catégories suivantes :
 - Compagnie de transport en direction de l'île St-Nicolas : temps resté dans l'archipel
 - Bateau avec skipper, bateau-taxi ou autre professionnel : type de bateau utilisé, secteur de visite, temps resté dans l'archipel
 - Plaisance (location, propre bateau ou celui d'un-e proche) : type de bateau utilisé, mode et zones de mouillage, gène par rapport à la fréquentation au mouillage, temps resté sur l'archipel
 - Centre Nautique les Glénans et Centre International de Plongée : temps resté sur l'archipel
- Pour les répondant·e·s ayant indiqué avoir passé plus d'un jour dans l'archipel : pratique et sites de bivouac
- Pratiques nautiques : en fonction des réponses, les répondant·e·s sont dirigé·e·s vers les catégories suivantes :
 - o Multi-activités : activités pratiquées, utilisation du drone
 - Voile légère, kayak, aviron, kitesurf, wingfoil...: activité pratiquée, location du matériel, site d'embarquement / débarquement, utilisation du drone
 - o Plongée sous-marine ou plongée avec masque et tuba : club affilié, sites de pratique
 - Pêche à pied : site de pratique, espèces cibles
 - Pêche embarquée : professionnel accompagnant, site de pratique, type de pêche, espèces cibles, utilisation du drone

Figure 3: Recueil méthodologique des fiches indicateurs, extrait pour l'indicateur « beachage »

4. Beachage

<u>Intérêt de l'indicateur</u>: le beachage est le moyen de mouillage privilégié pour les embarcations non motorisées (voile légère, kayak, paddle, annexe...) et des pneumatiques (notamment de location). Biotope et al. (2022) relèvent que la pratique est en développement. Elle peut provoquer des conflits d'usage avec la plage, la baignade et les mouillages sur ancre, car les plages utilisées sont les mêmes. Elle impacte la nidification et le repos de l'avifaune par dérangement, et les herbiers de zostères et les invertébrés marins par abrasion. Prioritaire

<u>Métrique</u>: nombre d'embarcations beachées par plage (toutes embarcations confondues)

Protocole de récolte :

COMPTAGE. Secteurs : les plages ont été sélectionnées en fonction de la possible nidification de limicoles côtiers, des possibles conflits d'usage et de leur forte fréquentation. Ainsi ont été retenus : tombolo (N et S), plage N de St Nicolas, plage SO de Penfret.

N.B.: Guiriden n'est pas retenu car le tombolo est pris pour exemple des conflits d'usage. De plus, le site est plus difficile à suivre. Le Loc'h n'est pas retenu en raison des difficultés à suivre le site (absence de financement pour les comptages et peu de visites sur ce site). Néanmoins, il peut ponctuellement être suivi à la longue vue depuis la cale de St Nicolas.

Méthode : comptage concerté depuis St Nicolas (Bretagne vivante) et Penfret (CNG). N.B. : le questionnaire doit être distribué sur le terrain en même temps que le comptage est réalisé, à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone.

Calendrier: 16 fois pendant la saison (2 fois par période). En milieu d'après-midi. Lors des pics de fréquentation: un jour de beau temps, de vacances scolaires ou de week-end (prolongé). N.B.: les pics de fréquentation pour le beaching ne sont pas les mêmes que pour la plage (beaching = plaisance, plutôt le week-end car locaux; plage = clients des Vedettes, plutôt en semaine car en vacances). On retient néanmoins de prioriser l'indicateur "Plage baignade" et de réaliser les comptages de préférence en semaine, sauf vendredi lundi en avril-mai lorsque les Vedettes ne fonctionnent pas.

Moyens nécessaires : 1 personne mobilisée ½ journée 16 fois / an soit 8j + trajets pour l'archipel Bancarisation : Reporter dans le tableau de bord de l'observatoire (table suivi-freq-loisirs).

QUESTIONNAIRE. En octobre. Traiter les données du questionnaire. Q° 15 (type de mouillage) : nombre de réponses "beaching" par période et par site. Reporter dans le tableau de bord de l'observatoire (table suivi-freq-loisirs).

<u>Grille de lecture</u> : largeur minimale de distance entre 2 bateaux, selon largeur des bateaux semi-rigides (proposé par Biotope et al., 2022)

LULLI						
	Seuil générique *mètres de front de	Tombolo S Tombolo N F		Plage nord St Nicolas	Penfret SO	
Trait de côte	plage par bateau	198m	306m	181m	432m	
Vert	18m*	11 bateaux	17 bateaux	10 bateaux	24 bateaux	
Jaune	12m*	17 bateaux	26 bateaux	15 bateaux	36 bateaux	
Orange	7m*	29 bateaux	45 bateaux	25 bateaux	61 bateaux	
Rouge	5m*	41 bateaux	63 bateaux	35 bateaux	86 bateaux	

Données de référence : Biotope et al. 2022 : données de l'été 2021 issues des images pléiades OFB :

- juin 2021 : tombolo S (1) ; Loch (1) ; Penfret SO (1). 0 ailleurs.
- du 16 au 31 août 2021 : tombolo S (2) ; tombolo N (12) ; Loch (42) ; Penfret SO (20)

<u>Limites de l'indicateur</u> :

- Biais important en fonction du jour de comptage sélectionné (jour où les vedettes fonctionnent, vacances scolaires...)
- Biais météorologique. L'ensoleillement et la force du vent influencent la venue ou non des plaisanciers sur l'archipel. La
 direction du vent influence le choix de la plage (ex : report à Penfret est en cas de vent d'ouest). Mieux vaut choisir un jour de
 comptage où la météo prévue est favorable plutôt que la météo observée.

Pistes d'amélioration de l'indicateur :

- Réaliser les comptages grâce à Offied qui permet de gagner du temps sur le terrain. Projet en cours et finalisé en 2024.
- Réaliser les comptages à Guiriden ou au Loc'h (nord). Le Groupe Bolloré pourrait être démarché en 2024.
- Réaliser un suivi en drone ou par caméra posée. Attention aux accidents et à la responsabilité. Formation interne à Bretagne vivante à venir en 2023, possibilité de suivis à partir de l'été 2024.
- Les variations interannuelles ne sont pas très importantes pour ce type de suivi, aussi pourrait-on réaliser ce suivi seulement une année sur trois (en simultané avec le questionnaire). Faire entrer ce comptage en routine de la RNN après l'extension.
- Suivi écologique des sites pour avoir une notion d'impact sur le milieu.
- Photographies lors des comptages pour illustrer la présentation des résultats

- Chasse sous-marine : site de pratique, espèces cibles
- Jet-ski et engins tractés (wakeboard, bouée tractée...) : utilisation du drone
- Pour les personnes ayant indiqué avoir utilisé un drone : cadre professionnel ou loisir
- Préservation de l'archipel : règles applicables à l'archipel, qualification de la réglementation (insuffisante / excessive, pas contraignante / très contraignante pour les activités pratiquées, pas du tout justifiée / très justifiée)
- Ressenti global : correspondance avec les attentes initiales, fréquentation attendue et constatée, gène par rapport à la fréquentation
- Profil : accompagnateur·ice·s lors de la visite, animal domestique débarqué, résidence principale, catégorie socio-professionnelle, âge

Le questionnaire complet est disponible en Annexe I. Il permet d'apporter de l'information quantitative et qualitative sur les pratiques de transport et nautiques, y compris les pratiques illégales (drone, bivouac). Les profils et ressentis par rapport à la fréquentation sont aussi renseignés. Les questions relatives à la réglementation permettent d'éclairer l'indicateur « respect de la réglementation » (nombre d'infractions) d'un point de vue qualitatif. De plus, la réglementation changeante dans le contexte d'extension de RNN a été définie comme une thématique prioritaire pour les membres de l'équipe projet.

Il s'agit d'un questionnaire en ligne facilitant le traitement des réponses (Google form, format utilisé par Biotope *et al.* [2022b], qui a évité de perdre du temps en recopiage). Il a été testé comme convenu auprès des acteurs du territoire et a été amendé par les partenaires du projet. Ce travail de retouches a pris plus de temps que prévu, et au moment de l'écriture du présent rapport, le questionnaire n'a pas été rendu public. Néanmoins, sa distribution est coordonnée entre les partenaires du projet : il sera administré sur le terrain en juillet-août par les équipes de la Commune de Fouesnant, de la CCPF et de Bretagne Vivante. Comme convenu, un QR code a aussi été généré pour permettre d'apposer le lien sur des supports de communication *print*, notamment dans les navires à passagers.

3. Tableau de bord

A partir de la liste d'indicateurs priorisés (Tableau 7 susmentionné) et de la grille de lecture issue de la littérature (Tableau 6 susmentionné), un tableau de bord a été élaboré. Comme évoqué précédemment, il contient 16 indicateurs distingués quatre catégories d'indicateurs : quantitatif, qualitatif, impact cumulé et données de cadrage. Au sein de chaque catégorie, les indicateurs sont classés selon leur priorité (Tableau 7 susmentionné). Le tableau de bord est présenté en Tableaux 8 et 8bis. De nombreuses données sont récoltées auprès des acteurs à l'automne, aussi le tableau de bord n'est pas rempli complètement. Pour donner un exemple, il a été complété avec les premières données des comptages des mois d'avril, mai et juin 2023. L'écart-type a lui aussi été indiqué. Il a été décidé d'appliquer la grille de lecture à cet écart-type afin de mettre en avant la variabilité des résultats présentés.

Figure 4 : Fiche terrain du protocole de comptage pour les indicateurs « plage et baignade », « beachage », « mouillage sur ancre » et « animaux domestiques »

estiques	» Fiche terrain - Fréquentati	on loisirs (plage - beaching	g - mouillage sur	ancre - chi	ens) - St Nicola	s / Bananec	
réalisé le plu	t être réalisé deux fois par période parmi les périodes us possible lors des pics de fréquentation : un jour de à terre à l'aide de longue vue/ jumelles.			-	•		
Observateu Passage de		e du passage : r de la semaine :	Da	ate particuli	ère (week-end d	e Pâques)?(ent	ourer) OUI / NON
Heure de d	ébut du passage :		Не	eure de fin d	lu passage :		
	nuageuse (entourer) : Dégagé - Partiellement co de marée :	ouvert - Couvert - Averses		ent (entoure eure de bass	-	ole - Fort - Très fort	
Secteur	Personnes sur la plage (plage, baignade, promenade)		Bea	Beaching Animaux domestiques			
Plage nord		Bateaux moteur : Kayak : Autres :		Paddle : Annexes			
Tombolo		Tombolo no	ord	Tombolo sud			
		Bateaux moteur : Kayak : Autres :	Paddle : Annexes :	Bateaux mo Kayak : Autres :	oteur :	Paddle : Annexes :	ficate)
Ancre (aid	lez-vous de la carte au dos)	•					Nordlacrofs
		Voiliers			Bateaux moteu	ırs	
La chamb	re						

La chambre

Loofh Nord

Voiliers Bateaux moteurs

La chambre

La pie

Nord de la croix à Brunec

Loc'h Nord (si pas visible : indiquer NA)

4. Pilotage et suites de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan

La création de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan, bien que portée par Bretagne Vivante au titre de la Réserve Naturelle Nationale, a été discutée et validée par l'équipe projet en charge de l'extension de la RNN, composée des services de l'Etat et des collectivités. Il s'agit donc d'un vrai projet collectif. En particulier, les collectivités se sont saisies de l'observatoire en se proposant d'être le relais auprès des acteurs (la commune est le point de contact des Vedettes de l'Odet) voire même de réaliser les comptages. Ainsi, la Commune a fait le choix de recruter un saisonnier pour réaliser les comptages.

La CCPF s'est positionnée pour porter l'observatoire de la fréquentation au titre de Natura 2000. L'OFB s'est proposé pour financer le projet. Une convention pluriannuelle est en cours de rédaction et prévoit la dotation de 30 jours pour animer et faire la synthèse de l'observatoire, ainsi qu'une enveloppe permettant de financer les comptages et la distribution des questionnaire (16 jours de travail et carburant). Il est utile de rappeler que les comptages réalisés en 2023 sont entièrement réalisés sur l'autofinancement des structures.

Les acteurs du territoire qui ont été rencontrés (CIP, CNG, Vedettes de l'Odet) ont aussi accepté de transmettre leurs données et se sont montrés très volontaires dans le projet. En effet, le CIP et le CNG ont tous deux proposé de nouveaux indicateurs pour l'observatoire et ont donné leur avis sur le questionnaire. Le CNG a aussi proposé de réaliser des comptages.

DISCUSSION

1. Les bénéfices du projet d'observatoire pour la concertation territoriale

La création de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan a constitué pour les acteurs du territoire un projet fédérateur. Il a en particulier été pris en main par les décideurs politiques. A l'inverse de ce qui était pressenti, les structures se sont mobilisées dans le sens de l'observatoire. En effet, en début de projet, on anticipait plutôt la méfiance des acteurs envers le projet, qui auraient pu y voir un premier pas vers la régulation de la fréquentation (crainte par les acteurs, selon Sellier [2021]). Le CNG et la Commune de Fouesnant ont en particulier joué un rôle prépondérant pour la mise en place des indicateurs via la mobilisation de personnel pour réaliser les comptages. Cela est d'autant plus étonnant en l'absence de financement prévu pour cette mission.

L'enjeu est de maintenir ce haut niveau de mobilisation tant chez les structures porteuses que chez les acteurs du territoire, afin de garantir la pérennité de l'observatoire. Le portage politique observé (Commune, CCPF, services de l'Etat) associé aux financements proposés sont un gage de durabilité du dispositif.

Tableau 8 : Tableau de bord de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan complété à titre d'exemple avec les données des comptages des mois d'avril, mai et juin 2023

Туре	Indicateur	Sites	Protocole	Avril	Mai	Juin	1er au 15 juillet	16 au 31 juillet	1er au 15 août	16 au 31 août	Septembre
	Fréquentation des sentiers	St Nicolas	Ecocompteur	152	353	543					
	Manifile and a second	La pie	Données Commune de								
	Mouillage sur corps-mort	La chambre	Fouesnant								
		La pie		1	2	17					
		écart-type		0	3	13					
		La chambre		6	41	38					
		écart-type		0	20	15					
		Nord de la croix	Comptage Bretagne Vivante	3	5	0					
		écart-type	/ CCPF / Commune de F.	0	7	0					
	Manillana ana ana	Loc'h nord		-	-	26					
	Mouillage sur ancre	écart-type		-	-	33					
		Moutons		-	-	-					
		écart-type		-	-	-					
		Penfret est		-	6	6					
#		écart-type	Ct CNC		5	0					
tita		Penfret ouest	Comptage CNG	-	13	22					
Quantitatif		écart-type		-	8	14					
ō	Voile légère	Archipel	Données CNG								
	Pêche à pied de loisirs	Archipel	Comptage Bretagne Vivante	14	-	-					
		Plage nord St nicolas		5	73	109					
		écart-type	Comptage Bretagne Vivante	0	35	106					
	Diament had an ada	Tombolo	/ CCPF / Commune de F.	6	55	183					
	Plage et baignade	écart-type		0	7	56					
		Penfret ouest	Committee CNC	-	14	49					
		écart-type	Comptage CNG		10	0					
		Plage nord St nicolas		0	4	0					
		écart-type	Comptage Bretagne Vivante	0	4	1					
	Db	Tombolo	/ CCPF / Commune de F.	1	4	19					
	Beachage	écart-type		0	3	4					
		Penfret ouest	Comptage CNC	-	2	11					
		écart-type	Comptage CNG	-	1	0					
	Rotations de navettes	Archipel	Données Vedettes de l'Odet								

2. Une méthodologie itérative et un manque de temps

La méthodologie présentée dans le présent rapport a tenté de rendre compte du travail réalisé durant le stage. Néanmoins, la réalisation a été plus itérative que linéaire : de nombreux allers-retours ont été fait entre le terrain, les conseils des scientifiques, des gestionnaires et des acteurs.

Comme prévu initialement, le temps a manqué pour réaliser ce qui était imaginé. La mobilisation de l'équipe projet lors des six étapes méthodologiques aurait été souhaitable, mais elle n'a pu être faite qu'à deux reprises. Lors de la mise en place des indicateurs, plusieurs éléments ont été mis de côté faute de temps. Les indicateurs d'impact cumulé (sur les Gravelots, sur les phoques, sur les habitats terrestres...) - très pertinent pour l'étude de la fréquentation sur un espace naturel protégé - ont été soustraits car ils nécessitent une étude poussée spécifique.

Le temps a aussi manqué pour établir des grilles de lecture pour les indicateurs : aussi s'est-on basé uniquement sur la bibliographie. Il aurait été pertinent d'appréhender la capacité de charge ou d'accueil pour les indicateurs quantitatifs retenus. Là aussi, il aurait fallu mobiliser les acteurs pour négocier autour de ces chiffres : le temps du stage était trop court pour réaliser ce travail. Ces grilles de lecture basées sur la capacité de charge pourraient à l'avenir être remplacées par une comparaison avec l'année précédente ou avec une année de référence. Ce choix nécessite une concertation avec l'équipe projet, et il a été proposé de la réaliser au moment de la présentation des résultats de l'observatoire, en novembre 2023.

Il aurait été pertinent de réussir à mobiliser les acteurs jugés secondaires (loueurs de bateaux, clubs de plongée du continent, etc.). Nombreux et difficiles à contacter en raison de leur méconnaissance par les services de l'Etat et Natura 2000, ils ont été mis de côté par manque de temps. Leur contact aurait pourtant été un moyen de les réunir autour d'une question porteuse de sens, utile pour la concertation autour de la protection de l'archipel et notamment dans le cadre de l'extension de la RNN.

Par manque de temps, le choix a été fait d'écarter la réalisation de trois livrables : la base de données et la synthèse des résultats de l'observatoire ont été mis de côté, ils seront réalisés avant le mois de novembre 2023 par la CCPF, en charge de l'animation de l'observatoire. Le questionnaire a été finalisé mais pas encore distribué. Cela aurait été intéressant d'avoir les premières réponses pour pouvoir donner une lecture critique de ce livrable.

3. Le contexte d'extension de la Réserve et de rédaction du diagnostic du milieu marin

La création de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan s'est faite en parallèle avec le projet d'extension de la RNN, notamment en même temps que le diagnostic des enjeux écologiques et des pressions (noté ci-après « diagnostic du milieu marin »). L'étape 2 du présent rapport, très similaire à ce travail, a donc eu lieu au lancement du diagnostic du milieu marin. Il aurait été plus pertinent de lancer ce diagnostic plus tôt, afin de bénéficier des retours pour l'observatoire et de ne pas faire de doublons. Par exemple, les habitats marins tels que les champs de blocs, sables fins ou sables moyens

Tableau 8bis: Tableau de bord de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan complété à titre d'exemple avec les données des comptages des mois d'avril, mai et juin 2023 (suite du tableau 8)

	Intervention de secours	Archipel	Données SDIS						
	Respect de la réglementation	Glénan	Données services de police						
atif	Respect de la regiementation	Moutons	Données Bretagne Vivante						
alitatif	Connaissance de la	Glénan	Questionnaire						
Qu	réglementation	Moutons	Données Bretagne Vivante						
	Perception de la fréquentation	Archipel	Questionnaire						
	Profils et activités	Archipel	Questionnaire		non applicable				
t ·º		St Nicolas	Données Commune de F.						
Impact	Polluants dans l'eau	Tombolo	Données ARS -	1	15	,			
= 0	Poliualits dalis l'édu	Plage nord St nicolas		1	< 15	-			
Cadr.	Météo	St Nicolas	Données écocompteur						

dunaires n'ont pas été retenus parmi les enjeux écologiques, alors qu'on a relevé leur intérêt lors du diagnostic du milieu marin. De la même manière, la pêche de plaisance n'a pas été retenue comme indicateur en 2023 notamment en raison de la mauvaise connaissance de cette activité, qui a abouti à un protocole peu représentatif.

La question de la fréquentation est très importante dans le contexte d'extension de la RNN, car les décideurs projettent de la réguler via la future réglementation de la Réserve élargie (comme cela a été fait dans de nombreux espaces naturels protégés : Parc National des Calanques, de Port-Cros, du Cap Corse Agriate... [webinaire Grands sites de France du 13 juin 2023 « Comment gérer durablement la fréquentation dans les territoires patrimoniaux »]). Les indicateurs de l'observatoire ou la grille de lecture associée peuvent ainsi évoluer très rapidement.

Enfin, il est nécessaire de rappeler le contexte de grippe aviaire dans lequel a été plongée l'île aux Moutons au mois de juin 2023. Les conditions sanitaires ne permettent pas aux gardien·ne·s de sternes de poursuivre la réalisation des comptages, notamment celui des bateaux au mouillage sur ancre.

4. Eléments d'amélioration en 2023 et années suivantes

A l'automne 2023, il faudra donc veiller à communiquer les résultats de l'observatoire selon les recommandations proposées en étape 6. L'attention portée doit être d'autant plus grande qu'il s'agit de la première année de l'observatoire. La base de données puis la synthèse des résultats devront être réalisées avant le mois d'octobre.

La commission thématique et l'équipe projet ont retenu un tableau de bord de 16 indicateurs. Il sera intéressant de maintenir ces indicateurs à l'identique en 2024 afin de garantir la fiabilité des résultats et la pérennité des protocoles. Néanmoins, comme indiqué en étape 1, l'observatoire de la fréquentation doit être malléable afin de correspondre à la démarche de gestion adaptative. Ainsi, à partir de 2025, il sera possible d'ajouter des indicateurs à partir des fiches indicateurs proposées. Il sera aussi possible de supprimer les indicateurs jugés non pertinents après deux ans de mise en place. Il est souhaitable que l'observatoire évolue vers un rapport plus complet, comprenant des cartes et des explications textuelles en plus du tableau de bord et de la synthèse, à l'image de ce qui est proposé par Bretagne Vivante sur l'île de Houat (Mazière, 2021).

La commission thématique a recommandé que les 6 indicateurs de comptage et de questionnaire (mouillage sur ancre, beachage, plage et baignade, profils et activités, connaissance de la réglementation, perception de la fréquentation) soient réalisés seulement tous les trois ans. En effet, ces données ne semblent pas évoluer rapidement et ne nécessitent pas de suivi annuel. A l'inverse, les données des acteurs (rotation des transporteurs de passagers, voile légère...) doivent être récoltées chaque année afin de garantir la collaboration des structures dans la durée. La commission recommande donc d'allouer des financements à des études spécifiques les deux années sur trois où les comptages et questionnaires ne sont pas réalisés. Ainsi, les années 2025 et 2026 pourraient être dédiées à un stage sur la thématique de la pêche plaisance ou à une étude des impacts cumulés de la fréquentation sur les habitats terrestres.

Pour conclure, le suivi de la fréquentation via l'observatoire n'est pas suffisant. Comme le rappelait J. Piriou lors du séminaire de Rivage de France (24 janvier 2023), le chiffre de la fréquentation ne démontre pas son impact sur l'environnement. L'adoption de bonnes pratiques par les visiteur-euse·s permet de réduire l'impact à la fois sur le patrimoine naturel mais aussi sur les enjeux socio-économiques comme l'expérience visiteur-euse ou les retombées économiques. La sensibilisation des usager-ère·s de l'archipel est donc une composante indispensable qu'il convient de mettre en œuvre en parallèle du développement de l'observatoire. Dans ce sens, le choix des acteurs (collectivités, CNG, Bretagne Vivante) de sensibiliser en même temps que de suivre les protocoles est une perspective de travail qu'il faudra veiller à maintenir. Pourquoi pas en constituant une seule équipe d'agent·e·s de sensibilisation de l'archipel ?

BIBLIOGRAPHIE

Bio-Littoral. (2017). Caractérisation des herbiers de zostères et de leur évolution sur les secteurs : côte de granit rose-7 îles, archipel des Glénan, roches de Penmarc'h. Agence des aires marines protégées. 84p.

Biotope, Atemia, Natura Legis. (2022a). Étude globale Archipel des Glénan, Tome 1 : diagnostic. Préfecture du Finistère – DREAL Bretagne. 490p

Biotope, Atemia, Natura Legis. (2022b). Étude globale Archipel des Glénan, Tome 2 : services écosystémiques, pressions et impacts, capacité de charge, et propositions d'actions. Préfecture du Finistère - DREAL Bretagne. 310p.

Bottero, P. (2022). Étude du rythme d'activité du Gravelot à collier interrompu sur les plages du Finistère sud. Rapport d'activité. Bretagne vivante. 38p.

Cavalié, L. (2018). Évaluation de la capacité de charge de l'île aux Moines aux sein de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-îles. Mémoire de Master 2, Université Paul Valéry, Montpellier et Université de Bretagne Occidentale, Brest. 74p.

Code de l'environnement, article L.360-1. En vigueur depuis le 23 février 2022. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045211096/2022-06-01

Code de l'urbanisme, article L.121-31. En vigueur depuis le 1er janvier 2016. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031210502

Collectif. (1999). Étudier la fréquentation dans les espaces naturels : méthodologie. Coll. Cahiers techniques n°28, Atelier technique des espaces naturels et Parcs nationaux. 64p.

Collectif. (2014). Cahier méthodologique étude et caractérisation de la pêche à pied récréative. Estimer la fréquentation. Life+ Pêche à pied de Loisirs. 30p.

Collectif. (2020). Analyse des risques de dégradation liés à la pêche professionnelle sur les habitats d'intérêts communautaires du site Natura 2000 Archipel des Glénan (Zone Spéciale de Conservation FR 5300023) et propositions de mesures. Tome 1 - rapport de synthèse. Projets HARPEGE et HARPEGE 2. 111p.

Collectif. (2021). Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels. Coll. Cahiers techniques n°88, Office Français de la Biodiversité. 73p.

Delliou, N., Bioret, F., Loussouarn, A. (2013). Plan de gestion 2014-2024 de la Réserve Naturelle Nationale Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne vivante. 123p.

Gamp, E. et al. (2019) Référentiel typologique des activités en milieu marin, réflexion issue du groupe de travail de l'Agence français pour la biodiversité. Departement Milieu marin, Agence français pour la biodiversité

Guillebot de Nerville, T. (à paraître). Plan de gestion 2023-2027 de la réserve associative de l'île aux moutons. Bretagne vivante. 116p.

Gourin, D. (24 avril 2021). "De plus en plus de touristes tombent sous le charme des îles du Ponant". Ouest France.

https://www.ouest-france.fr/culture/histoire/de-plus-en-plus-de-touristes-tombent-sous-le-charme-de-es-iles-du-ponant-f4b127f8-a222-11eb-be44-5ab9cc62b0fd

Joly, G. (2023, 1er juin). *Limiter la fréquentation des sites touristiques, une bonne idée pour préserver la nature ?* Les éclaireurs.

https://leseclaireurs.canalplus.com/articles/comprendre/limiter-la-frequentation-des-sites-touristiques-une-bonne-idee-pour-preserver-la-nature

La Rivière M., Aish A., Auby I., Ar Gall E., Dauvin J.-C., de Bettignies T., Derrien-Courtel S., Dubois S., Gauthier O., Grall J., Janson A.-L. & Thiébaut E. (2017). Évaluation de la sensibilité des habitats élémentaires (Directive Habitat-Faune-Flore) d'Atlantique, de Manche et de Mer du Nord aux pressions physiques. Rapport Société de Protection de la Nature 2017-4. Muséum National d'Histoire Naturelle. Paris, 93 pp.

Le Berre S., Brigand L., Morio A., Maurer C. (2010). Bountîles. Un outil pour une meilleure gestion de la fréquentation. A Port-Cros, l'observatoire est aussi un outil de concertation. Espaces, 278, pp. 17-21.

Le Berre, S., Peuziat, I. Le Corre, N., Brigand, L. (2013). Observer et suivre la fréquentation dans les aires marines protégées de méditerranée. Projet MedPAN Nord. WWF France et Parc national de Port Cros. 58p.

Le Berre S. (2008). Les observatoires de la fréquentation, outils d'aide à la gestion des îles et des littoraux. Thèse de Géographie, Géomer LETG, Université de Bretagne Occidetale, Brest, 745 p.

Le Beuze, C. (2 août 2021). "Aux Glénan, la fréquentation ne subit pas l'effet covid". Le Télégramme. https://www.letelegramme.fr/finistere/fouesnant/aux-glenan-la-frequentation-ne-subit-pas-l-effet-covid-02-08-2021-12801362.php

Le Corre, N. (2009). Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux. Thèse de Doctorat et Géographie, Géomer, Université de Bretagne Occidentale, Institut européen de la mer, Brest, 540p.

Le Corre, N., Le Berre, S., Meunier M., Brigand, L., M., Boncoeur, J., Alban, F. (2011). Dispositifs de suivi de la fréquentation des espaces marins, littoraux et insulaires et de ses retombées socioéconomiques : état de l'art. Rapport Géomer LETG et Amure, Université de Bretagne Occidentale, Agence des Aires Marines Protégées, 150p.

Le Corre N., Le Berre S., Brigand L., Peuziat I. (2012). « Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche », *EchoGéo*, 19

Le Gentil, E., Alban, F., Provost, P., Cavalié, L., Vaschalde, D., Ponsero, A., Levrel, H., David, G., Peuziat, I., Scemama, P. (2018). Between controversy and plebiscite: is carrying capacity useful for decision

support in marine protected areas? Recommendations resulting from a partnership approach. GIS HomMer.

Le Roy. M. (2017). Analyse de la fréquentation nautique dans une aire marine protégée : L'Archipel des Glénan Interaction avec une espèce d'intérêt communautaire et proposition de gestion. Mémoire de Master 1 de Sciences de la Mer et du Littoral, Université de Bretagne Occidentale, Brest. 65p.

Masini-Condon, L. (2022). Ancrage territorial et partenariats de la Réserve naturelle nationale Saint-Nicolas des Glénan (Rapport de stage). Université de Montpellier, Montpellier.

Mazière, H. (2021). "Etude de la fréquentation et du dérangement sur l'île aux chevaux". Extraits du rapport d'activité 2021 de l'archipel de Houat. Bretagne vivante. pp. 23-32.

Ministère de la Transition Écologique. (2021). Loi Climat et Résilience, décryptage de la loi promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Dossier de presse. 60p.

Office français de la biodiversité. (à paraître). Référentiel du Réseau d'Observation des usages de Loisirs dans les parcs naturels marins.

Özden, G.B. (2008). A complete study on the determination of yacht carrying capacity in Gocek Bay (Fethiye-Göcek Special environment protection area), in Conference on Marine Problems and Specific Solutions, COMPASS 2008, Maldives, June 15-17-2008, pp 151-159

Peuziat I. (2005). Plaisance et environnement. Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires. Le cas de l'archipel de Glénan. Thèse de Doctorat en Géographie, Géomer, Université de Bretagne Occidentale, Institut européen de la mer, Brest, 336 p.

Peuziat I. et Le Berre I. (dir.). (2015). – CARTAHU – Cartographie des activités humaines en mer côtière, Expérimentations en Mer d'Iroise, LETG-Brest Géomer, IUEM-UBO, Brest, 87 p.

Réserves Naturelles de France (s.d.). https://www.reserves-naturelles.org/reserves-naturelles

Rivages de France. (2023). Guide pour la maîtrise de la fréquentation. Compte-rendu d'ateliers retours d'expériences et 10 recommandations. 27p.

Sellier, S. (2021). Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale Saint-Nicolas des Glénan (Rapport de stage). Université Bretagne Sud, Lorient.

LISTE DE RÉFÉRENCES

Agence des aires marines protégées. (2009). "Tome 1. Sports et loisirs en mer. Activités - Interactions - Dispositifs d'encadrement - Orientations de gestion." Référentiel pour la gestion dans les sites Natura 2000 en mer. 224p.

Brigand L., Le Berre S. (2007). Joint construction and appropriation of indicators by the users, the managers and the scientists: the example of the touristic frequentation observatory of Port-Cros and Porquerolles. International Journal of Sustainable Development, 10, 1 et 2, pp. 139-160

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. (2012). <u>Cahier Technique – Accueillir le public</u> dans les espaces naturels.

Cessford, G. & Muhar, A. (2003). Monitoring options for numbers in national parks and protected areas. Journal of nature conservation, 11, pp. 240-250.

Eagles, P.F.J. et al. (2002). Sustainable tourism in protected areas. Guidelines for planning and management. ICUN Gland, Switzerland and Cambridge, UK, 183p.

Griffin, T. et al. (2010). Protected area management: collection and use of visitor data: Vol. 1, summary and recommandations. CRC for sustainable tourism, Gold Coast, Qld. 50p.

Henocque, Y. & Denis, J. (2001). <u>Des outils et des hommes pour une gestion intégrée des</u> zones côtières. Guide méthodologique. IOC Manuals and Guides No 42. UNESCO 2001

Hornback, K.E., Eagles, P.F.J. (1999). Guidelines for public use measurement and reporting at parks and protected areas. IUC, Gland, Switzerland and Cambridge, UK, 90p.

Jollit I. (2010). Spatialisation des activités humaines et aide à la décision pour une gestion durable des écosystèmes coralliens. La pêche plaisancière dans le lagon sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie. Thèse de doctorat en Géographie, Université de la Nouvelle-Calédonie, 558 p.

Kajala, L. et al. (2007). Visitor monitoring in nature areas, a manual based on experiences from the Nordic and Baltic countries. Swedish environmental protection agency, Stockholm, 207p.

ANNEXES

Oui, 1 à 2 fois

Oui, 3 fois ou plus

Annexe I: Questionnaire de l'observatoire de la fréquentation aux Glénan

Concilier la protection de l'archipel des Glénan et

les activités pratiquées sur le site : donnez-nous votre avis! Attention : ce questionnaire s'adresse uniquement aux personnes s'étant déjà rendues au moins une fois sur l'archipel des Glénan cette année. Bonjour, Vous vous êtes rendu.e sur l'archipel des Glénan cette année : dites-nous en plus sur votre perception du site. Cette étude vise à mieux connaître les activités de loisir sur l'archipel en lien avec la préservation des patrimoines (naturel, bâti...). L'enjeu principal étant le respect des richesses de l'archipel (faune, flore, histoire...) pour les générations futures. Ce questionnaire vous prendra 5 minutes seulement. Nous vous remercions par avance de votre participation. * Indique une question obligatoire Questionnaire rempli avec un.e professionnel.le de la Commune de Fouesnant, de la Réserve Naturelle Nationale ou du Centre nautique "les Glénans" Plusieurs réponses possibles. Oui Non Motivation et choix de la venue dans l'archipel des Glénan De quand date votre dernière visite aux Glénan ? * Exemple: 7 janvier 2019 Étiez-vous déjà venu.e dans l'archipel cette année? Une seule réponse possible. O Non

4.	Depuis combien de temps fréquentez-vous l'archipel ?	8.	Sur quel(s) secteur(s) vous êtes-vous rendu.e (que vous ayez débarqué ou non) ?*
	Une seule réponse possible.		Plusieurs réponses possibles.
	Oepuis toujours		St Nicolas Guiriden
	Depuis quelques années		Penfret
	J'y suis allé.e pour la première fois récemment		□ Le Loc'h
			Lîle aux Moutons
			☐ Je ne sais pas
5.	Pour quelle(s) raison(s) principale(s) êtes-vous venu.e aux Glénan ? (3 réponses maximum)		Autre:
	Plusieurs réponses possibles.		
	Promenade, détente, plage	9.	Combien de temps êtes-vous resté.e dans l'archipel ? *
	Découverte de la nature et des paysages		Une seule réponse possible.
	La pêche de loisir, pêche à pied ou chasse sous-marine		Carrier Programme
	Les sports de nature (voile, plongée)		1/2 journée Passer à la question 19
	Un événement particulier (pardon des Glénan, compétition sportive)		1 journée Passer à la question 19
	Du bénévolat ou votre activité professionnelle		Plus d'une journée Passer à la question 17
		- 2	· ·
6.	Lors de votre dernière venue, comment vous êtes-vous rendu.e dans l'archipel ?*	Pa	sser à la question 36
٥.		C	ompagnie de transport en direction de l'île St Nicolas
	Une seule réponse possible.		
	Avec une compagnie de transport en direction de l'île St Nicolas Passer à la question 10	10.	Combien de temps êtes-vous resté.e dans l'archipel ? *
	Avec un autre professionnel (bateau-taxi, bateau avec skipper) Passer à la question 7		Une seule réponse possible.
	Avec un bateau de location Passer à la question 11		1/2 journée Passer à la question 19
	Avec votre propre bateau ou celui d'un.e proche Passer à la question 11		1 journée Passer à la question 19
	Vous êtes stagiaire ou bénévole de l'école de voile "Les Glénans" ou du Centre international de plongée Passer à la question 16		Plus d'une journée Passer à la question 17
	Autre :	Da	sser à la question 36
D	ateau avec skipper, bateau-taxi, autre professionnel	۲	laisance
	ateau avec skipper, bateau-taxi, autre professionner	11	Qualitype de hateau quez vous utilisé 2.
7	Quel type de bateau avez-vous utilisé ? *	11.	
/.	•		Une seule réponse possible.
	Une seule réponse possible.		Vedette coque-open ou à moteur
	Vedette coque-open ou à moteur		Pneumatique
	Pneumatique		Voilier
	Voilier		VNM (jet ski)
	Vieux gréement		Autre :

12.	Quel mode de mouillage avez-vous pratiqué ? *	16.	Combien de temps êtes-vous resté.e dans l'archipel ? *
	Plusieurs réponses possibles. Beaching Ancre		Une seule réponse possible. Une semaine ou moins
	Bouée		Deux semaines Trois semaines ou plus
13.	Sur quelle(s) zone(s) de mouillage vous êtes vous rendu.e?*		Trois semantes ou plus
	Plusieurs réponses possibles.		
	La pie La chambre Guiriden	Bi	vouac
	Le Loc'h Penfret Est Penfret Ouest	17.	Avez-vous bivouaqué (nuit en tente ou à la belle étoile) dans l'archipel ? * Une seule réponse possible.
	Fort Cigogne Drenec Lîle aux Moutons Je ne sais pas		Oui Non
	Autre:		
14.	Sur les zones de mouillage, avez-vous été dérangé par l'affluence ? *	18.	Si oui, sur quel(s) site(s) ?
	Une seule réponse possible.		Plusieurs réponses possibles.
	1 2 3 4		Guiriden
	Très Pas dérangé.e		Le Loc'h St Nicolas Penfret
15.	Combien de temps êtes-vous resté.e dans l'archipel ? *		Bananec
	Une seule réponse possible.		L'île aux Moutons
	1/2 journée Passer à la question 19 1 journée Passer à la question 19	Autre :	
	Plus d'une journée Passer à la question 17		0
		Pas	sser à la question 19
Pas	ser à la question 36	Pr	atiques nautiques

Centre Nautique "les Glénans" et Centre International de Plongée

19. Quelle activité visite ?	é avez-vou	ıs principalem	ent eu l'occasion de pratiquer lors de votre dernière *	21.	. Avez-vous pratiqué une autre activité ?		
Une seule répo	onse poss	ible.					
Multi-act	tivités (y co	ompris plage et	détente) Passer à la question 20	22. Avez-vous utilisé un drone ? * Une seule réponse possible.			
Voile lég Glénans (5.7)		aran, dériveur, p er à la question .	olanche à voile, wingfoil) ou croisière encadrée par Les 23				
C Kayak, av	viron, stand	d-up paddle	Passer à la question 23		Une seule reponse possible.		
	sous-marii la questioi		(plongée avec masque et tuba)		Oui Passer à la question 37		
Pêche à	pied P	asser à la ques	ion 30		Non Passer à la question 38		
Pêche er	mbarquée	Passer à la	question 32				
Chasse s	sous-marin	e Passerà	la question 28				
C Kite-surf	Kite-surf Passer à la question 23		23	Ac	ctivités nautiques (voile légère, kayak, kitesurf)		
	ski-nautique la question		tracté (wakeboard, bouée)	23.	Quelle activité avez-vous pratiqué lors de votre dernière visite ? *		
					Plusieurs réponses possibles.		
Multi-activité					Dériveur		
					Catamaran		
0. Avez-vous pra	atiqué les	activités suiva	ntes ? *		Planche à voile		
Une seule répor	nse possibl	e par ligne.			Wingfoil		
	Oui	Non			Croisière "Glénans 5.7"		
Plage et					Kitesurf		
baignade					☐ Kayak		
Promenade		0			Stand up paddle		
Repas dans	- 1860				Aviron		
un restaurant		0					
Snorkelling (plongée avec un				24.	Avez-vous loué votre matériel ? *		
masque et un tuba)					Une seule réponse possible.		
Kayak, stand-					Je suis rattaché.e à l'école de voile "Les Glénans"		
up paddle	0				Oui, sur l'archipel		
Photographie	E)				Oui, sur le continent		
ou observations d'animaux/	\circ	\circ			Oui, je suis venu.e avec un club du continent		
plantes					Non, c'est mon matériel ou celui d'un.e proche		

25.	Sur quel(s) site(s) avez-vous débarqué ou embarqué ?	26.	Si vous êtes venu.e avec un club de plongée / snorkelling, quel était-il	
	Plusieurs réponses possibles.			
	St Nicolas			
	Bananec			
	Penfret	27	Sur quel(s) site(s) vous êtes-vous rendu.e ?	
	Drenec	21.	Sur quei(s) site(s) vous etes-vous reliuu.e :	
	Fort cigogne		Plusieurs réponses possibles.	
	Guiriden		Fort Cigogne	
	Le Loc'h		Pietro Orseolo	
	Lîle aux Moutons		Penfret est	
	Autre:			
	Autre.		Pen an men	
			Pen Marmouset	
Pas	sser à la question 36		Men an treas	
DI	longée sous-marine et snorkelling (plongée avec masque et tuba)		Pic Jules Bonnot	
			Les bluniers	
20.	Si vous êtes venu.e avec un club de plongée / snorkelling, quel était-il ?		Le ruohl	
			War captain	
			Le gluet	
27	Sur quel(s) site(s) vous êtes-vous rendu.e ?		Le rhun	
27.			Laon egen hir	
	Plusieurs réponses possibles.		Je ne sais pas	
	Fort Cigogne		□ Autro :	
	Pietro Orseolo		Autre :	
	Penfret est Pen an men			
	Pen Marmouset	Pas	ser à la question 36	
	Men an treas			
	Pic Jules Bonnot	Ch	asse sous-marine	
	Les bluniers			
	Le ruohl	28.	Sur quel(s) site(s) vous êtes-vous rendu.e ?	
	War captain		4(-)	
	Le gluet		Plusieurs réponses possibles.	
	Le rhun		Lîle aux Moutons	
	Laon egen hir Je ne sais pas		Nord de St Nicolas	
	_		Nord de Penfret (Pen an men)	
	Autre:		Sud de l'archipel	
			_	
Pas	eser à la question 36		Autre :	

29.	Quelle(s) espèce(s) cibliez-vous ?	Pas	sser à la question 36
	Plusieurs réponses possibles.	Pé	êche embarquée
	☐ Bar ☐ Lieu ☐ Mulet	32.	Si vous êtes venu.e avec un professionnel (formation, sortie encadrée), quel était-il ?
	☐ Vieille ☐ Sars ☐ Turbot	33.	Sur quel(s) site(s) vous êtes-vous rendu.e ?
	Homard		Plusieurs réponses possibles.
	Araignée		Lîle aux Moutons
	Autre :		La chambre (lagon de l'archipel) Sud de l'archipel
Pêcl	he à pied		Les pourceaux
30.	Sur quel(s) site(s) vous êtes-vous rendu.e?		Autre :
	Plusieurs réponses possibles.	34.	Quel type de pêche avez-vous pratiqué ? *
	Lîle aux Moutons		Plusieurs réponses possibles.
	St Nicolas		Pêche à la ligne
	Fort Cigogne		Casier
	☐ Drenec		Palangre
	Penfret		Filet
	Le Loc'h		Autre:
	☐ Vieux glénan		
	Le huic		
	Le gluet	35.	Quelle(s) espèce(s) cibliez-vous ? *
	Autre:		Plusieurs réponses possibles.
			Bar
			Lieu
31.	Quelle(s) espèce(s) cibliez-vous ?		Mulet
	Plusieurs réponses possibles.		Maquereau
	20 graph (20 m)		Sole
	Ormeau		Lotte
	Palourde		Vieille
	Coque		Sars
	Couteau		Turbot
	Etrille		Homard
	Araignée Araignée		Araignée
	Crevette		Autre :

Autre:

Utilisation du drone

		Une seule ré	ponse possible.		
36.	Avez-vous utilisé un drone ? * Une seule réponse possible.		2 3 4 Oui, elle est très contraignante		
	Oui Passer à la question 37				
	Non Passer à la question 38	41. Pourquoi?			
37.	Vous avez utilisé votre drone dans un cadre *				
	Une seule réponse possible.		Pensez-vous que cette réglementation est justifiée ? * Une seule réponse possible.		
	de loisir	i i			
	professionnel	(2 3 4 Oui, très justifiée		
Р	réservation de l'archipel				
38.	Quelles règles s'appliquant dans l'archipel pouvez-vous citer?	Ressenti globa			
			e dans l'archipel a-t-elle répondu à vos attentes initiales ?* ponse possible.		
39.	Selon vous, cette réglementation est : *	1 1 :	2 3 4		
	Une seule réponse possible.	Non 🔾	Oui, tout à fait		
	1 2 3 4	44. Précisez s	i vous le souhaitez (météo, déchets, fréquentation, services		
	Insu C Excessive				

Cette réglementation est-elle contraignante pour vos activités ?

45.	Avant votre venue, à quel niveau de fréquentation vous attendiez-vous en vous rendant * sur l'archipel ?	48.	Lors de votre dernière venue dans l'archipel des Glénan, vous étiez (y compris si vous êtes venu.e pour un stage ou une formation) :
	1. Affluence très faible 2. Affluence plutôt faible		Une seule réponse possible.
			Seul.e Entre ami.e.s En famille En couple En groupe organisé (entreprise, groupe scolaire, association)
	3. Affluence plutôt forte Une seule réponse possible. 4. Affluence très forte	49.	Êtes-vous venu.e avec votre animal domestique ? * Une seule réponse possible. Oui Non
	1. Affluence très faible 2. Affluence plutôt faible 3. Affluence plutôt forte 4. Affluence très forte	50.	Si oui, votre animal domestique a-t-il débarqué avec vous ? Une seule réponse possible.
			Oui
46.	La fréquentation que vous avez observé est-elle conforme à ce à quoi vous vous attendiez ?		Non
	Une seule réponse possible.		
	Oui, je m'attendais à cette fréquentation	51.	Quel est votre lieu de résidence principale ? *
	Je m'attendais à moins de monde		Une seule réponse possible.
47.	Je m'attendais à plus de monde Avez-vous été dérangé.e par cette fréquentation ? * Une seule réponse possible.		Finistère sud (Communautés de communes ou d'agglomération du Pays Fouesnantais, du Pays Bigouden Sud, de Douarnenez, du Cap Sizun, de Concarneau, de Quimper ou de Quimperlé)
			En Bretagne (hors Finistère sud)
	1 2 3 4 Très		En France (hors Bretagne) A l'étranger

52.	Quelle est votre catégorie socio-professionnelle? *
	Une seule réponse possible.
	Agriculteur.ice.s exploitant.e.s
	Artisan.e.s, commerçant.e.s, chef.fe.s d'entreprise
	Cadres et assimilé.e.s
	Professions intermédiaires
	Employé.e.s
	Ouvrier.ère.s
	Retraité.e.s
	Autres (sans activité professionnelle, étudiant.e.s)
53.	Quel âge avez-vous ? *
	Une seule réponse possible.
	Moins de 18 ans
	Entre 18 et 35 ans
	Entre 36 et 59 ans
	Plus de 60 ans
54.	Merci d'avoir répondu! Avez-vous d'autres remarques, commentaires ?